

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Etudier les effets d'un panel citoyen : une approche par la perception citoyenne

**L'influence de la participation à un panel citoyen
sur l'efficacité politique des participants**

Auteur : Schiets Julien
Promoteur(s) : Jacquet Vincent
Lecteur(s) : Bottin Jehan
Année académique 2019-2020
Master en Science politique orientation générale, finalité politique belge
et comparée

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

Schiets Julien

Remerciements

Je tiens à remercier mon promoteur Vincent Jacquet pour sa disponibilité. Ses retours rapides et ses critiques constructives m'ont permis d'aborder sereinement la rédaction de ce mémoire.

Merci à tous les anciens panélistes pour leur disponibilité. Merci d'avoir accepté de me recevoir souvent à leur domicile, ou sur leur pause de midi pour me consacrer un peu de temps. Ce n'était pas gagné d'avance.

Enfin, merci à mon bon-papa et ma maman pour les relectures précises et précieuses en fin de mémoire. Merci également à tous ceux que j'ai pu rencontrer tout au long de ce parcours universitaire, à Namur ou à Louvain-la-Neuve, pour les bons moments passés ensemble.

Table des matières

I. INTRODUCTION	7
1.1 L’objectif de la recherche	7
1.2 Plan du mémoire	10
II. LES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES : CADRAGE THÉORIQUE	11
2.1 Un intérêt pour la participation citoyenne	11
2.1.1 Les systèmes représentatifs en question	11
2.1.2 Pour une démocratie participative.....	12
2.1.3 La démocratie délibérative.....	13
2.2 Les innovations démocratiques délibératives ou « mini-publics »	14
2.3 Étudier les effets des innovations démocratiques	17
2.3.1 Différentes approches	17
2.3.2 Innovations démocratiques et « <i>political efficacy</i> ».....	19
III. LE CAS : PANEL CITOYEN SUR LES JEUNES EN WALLONIE	23
3.1 Un panel citoyen d’origine parlementaire	23
3.2 Méthodologie du panel	24
IV. MÉTHODOLOGIE	28
4.1 La méthodologie qualitative	29
4.1.1 La méthodologie qualitative et les innovations démocratiques	29
4.1.2 Les entretiens semi-directifs	30
4.1.3 L’apport de la théorie pour la méthode qualitative	31
4.1.4 Les entretiens en pratique	32
4.2 Analyse des données	34
4.2.1 Deux profils de participants en fonction des attentes	35
4.2.2 Les opinions sur le panel et ses conséquences	35
4.2.3 Les opinions sur la politique en général.....	37
V. PRÉSENTATION DES DONNÉES RÉCOLTÉES	38
5.1 Deux types d’attentes	38
5.1.1 Attentes internes.....	38
5.1.2 Attentes externes	39

5.1.3 Quelles attentes pour quels participants ?	40
5.2 Opinions sur le panel et ses conséquences	41
5.2.1 Les rencontres avec les politiques.....	41
5.2.2 Le processus délibératif	42
5.2.3 Perception du panel et des innovations démocratiques.....	45
5.3 Opinions sur la politique en général	46
5.3.1 Les opinions sur le système politique et ses composants	46
5.3.2 La place du citoyen dans le système politique.....	48
5.4 Le lien entre les deux types d'opinions	50
VI. ANALYSE ET DISCUSSION.....	53
6.1 Différents participants	53
6.2 Perception du système politique	54
6.3 Place, rôle et compétences du citoyen	55
6.4 Le long terme	56
VII. CONCLUSION.....	58
VIII. BIBLIOGRAPHIE	61
IX. ANNEXES	65

I. INTRODUCTION

« L'implication citoyenne dans les décisions politiques, elle est inévitable. Elle est inévitable, elle est bonne, mais comment la faire, et la faire bien ? »

Cette courte phrase issue d'un entretien réalisé avec une citoyenne ayant participé à un panel citoyen, pourrait résumer à elle seule une des questions majeures à laquelle la recherche en participation citoyenne fait face. Ce panel citoyen avait pour objectif d'inviter un groupe de citoyens représentatif de la société à débattre sur une thématique en particulier, pour formuler des recommandations et avis destinés directement aux décideurs politiques. Cette phrase vient aussi mettre en lumière la remise en question que le système politique et institutionnel de nos démocraties occidentales subit aujourd'hui. Si de nombreuses initiatives ont désormais pour but d'impliquer davantage les citoyens dans le processus décisionnel, qu'en pensent les participants ? Ce mémoire abordera cette question en adoptant une perspective citoyenne, afin d'explorer les perceptions des citoyens ayant participé à un panel.

1.1 L'objectif de la recherche

Le système représentatif caractéristique de nos démocraties occidentales connaît une désaffection de la part du citoyen. En témoigne par exemple les faibles taux de participation lors des élections ou encore la baisse continue d'affiliation partisane¹. Sur le plan théorique, le système représentatif est aussi discuté. Manin² estime que l'élection de représentants est à la fois égalitaire et démocratique, mais également inégalitaire et aristocratique. Face à cette situation que certains auteurs qualifient de « malaise démocratique »³, sont imaginées les innovations démocratiques. Ce sont des initiatives participatives, qui visent à redonner une place au citoyen dans le processus décisionnel.

La plupart de ces innovations démocratiques suivent un idéal délibératif qui voudrait que des citoyens informés qui jouissent tous des mêmes droits, délibèrent ensemble pour formuler, d'une manière rationnelle, des solutions concrètes en recherchant le meilleur argument pour la

¹ Dalton, R. J. (2013). *Citizen politics: Public opinion and political parties in advanced industrial democracies*: Cq Press.

² Manin, B. (1995). *Principes du gouvernement représentatif*: Calmann-Lévy.

³ Geissel, B., & Newton, K. (2012). *Evaluating democratic innovations: Curing the democratic malaise?* : Routledge.

collectivité⁴. Il s'agit bien d'un idéal et certains auteurs se sont attachés à étudier cet idéal délibératif pour en arriver à concevoir la délibération comme un bon complément aux systèmes de démocratie représentative⁵. Un dispositif en particulier vise à donner du pouvoir au citoyen en matière de définition de politiques publiques, c'est le panel citoyen.

Ces dispositifs délibératifs entendent remettre le citoyen au centre du processus décisionnel. Ce faisant, ces innovations viennent bousculer l'ordre politique établi de nos systèmes représentatifs, où le rôle du citoyen se limite de façon cyclique à l'élection de représentants. C'est une question importante pour l'avenir de nos systèmes démocratiques qui n'a pas manqué de mobiliser les chercheurs en sciences politiques et sociales depuis quelques décennies.

De nombreuses recherches se sont d'ailleurs attachées à étudier la façon dont ces innovations démocratiques et la délibération influencent le comportement du citoyen⁶. D'autres études ont aussi exploré et approfondi l'impact de telles initiatives sur les politiques publiques⁷. Cependant, encore peu d'études ont pris le parti de la perception citoyenne comme angle d'approche. Plus encore, il nous semble intéressant de choisir cette perspective car, dans la mesure où ces innovations sont conçues pour rendre du pouvoir au citoyen, il nous semble pertinent d'étudier les perceptions des citoyens après avoir participé à un tel dispositif.

C'est la démarche qu'adoptera ce mémoire cherchant à répondre à la question suivante : **Comment les citoyens qui ont participé à un panel perçoivent-ils à long terme le système politique et leur position dans ce système ? Comment la participation à ce panel influence-t-elle ces perceptions ?**

Ces notions de perception sont à relier à deux dimensions du concept de « *political efficacy* »⁸. D'une part, l'efficacité politique interne (*internal political efficacy*) qui réfère à la croyance d'un individu que ses actions peuvent avoir une incidence sur la politique et qu'il est compétent pour mener ces actions, et d'autre part, l'efficacité politique externe (*external political efficacy*),

⁴ Habermas, J. (1987). Théorie de l'agir communicationnel. Paris, Fayard.

⁵ Chambers, S. (2003). Deliberative democratic theory. *Annual review of political science*, 6(1), 307-326

Manin, B. (2003). Volonté générale ou délibération? *CAHIERS FRANCAIS-PARIS-*, 3-11.

⁶ Caluwaerts, D., & Reuchamps, M. (2018). *The legitimacy of citizen-led deliberative democracy: The G1000 in Belgium*: Routledge

Newton, K. (2012). Making better citizens. In B. Geissel & K. Newton (Eds.), *Evaluating democratic innovations: Curing the democratic malaise* (pp. 137-162): Routledge

Setälä, M. (2014). *Deliberative mini-publics: Involving citizens in the democratic process*: Ecpr Press

Talpin, J. (2006). Jouer les bons citoyens. *Politix*(3), 11-31.

⁷ Goodin, R. E., & Dryzek, J. S. (2006). Deliberative impacts: the macro-political uptake of mini-publics. *Politics & Society*, 34(2), 219-244.

⁸ Parfois traduit en français dans le texte « efficacité politique »

qui a trait aux attitudes par rapport au système et la croyance d'un individu que les institutions sont sensibles à ses intérêts⁹. La perception du système politique est l'efficacité externe du citoyen, et la perception de sa propre place en tant que citoyen dans ce même système, est l'efficacité politique interne.

Par long terme, nous voulons intégrer la dimension de temps écoulé depuis leur participation. Le long terme dans notre question pourrait être perçu comme la vision des citoyens pour le futur du système politique mais ce n'est pas le cas dans ce mémoire. En insérant le long terme dans la question, nous voulons appuyer le fait qu'il s'est écoulé un temps long depuis le panel, en l'occurrence deux ans.

Le cas étudié dans ce mémoire est le second panel citoyen organisé par le Parlement wallon. Ce panel s'est déroulé dans le courant du mois de mars 2018 et avait pour thématique les enjeux de la jeunesse (18-30 ans) en Wallonie aux horizons 2025-2045. Trente citoyens wallons ont été tirés au sort parmi 1000 participants à un sondage en ligne, pour former un panel représentatif de la société wallonne. Les organisateurs avaient néanmoins sélectionné quinze participants entre 18 et 30 ans, pour respecter la thématique de la jeunesse. Le panel s'est déroulé sur cinq samedi consécutifs pour permettre aux citoyens de finalement produire une déclaration de consensus reprenant leurs recommandations destinées aux élus wallons.

Nous avons choisi de mener cette étude en adoptant la méthode qualitative et en menant des entretiens avec les participants de ce panel. Nous avons également suivi une logique inductive dans la mesure où nous comptions sur les entretiens pour explorer les thèmes de notre question. À partir des données récoltées, nous avons également peu à peu construit des catégories d'informations, qui nous ont permis de répondre à notre questionnement. Nous sommes donc partis des données brutes pour construire un modèle. Nous savions quels thèmes aborder lors des entretiens mais nous n'avions pas d'hypothèses à tester. C'est également pour cette raison que la méthode par entretiens en profondeur nous est apparue adéquate.

Les données que nous avons récoltées seront présentées en détail. Nous avons pu mettre en évidence trois catégories d'informations pertinentes pour notre recherche : les attentes des participants (1), les opinions sur le panel et ses conséquences (2), ainsi que les opinions sur la politique en général (3).

⁹ Pollock III, P. H. (1983). The participatory consequences of internal and external political efficacy: A research note. *Western Political Quarterly*, 36(3), 400-409.

Les attentes nous ont permis de distinguer deux profils de participants et nous montrerons que les participants ont des perceptions différentes, en fonction des attentes qu'ils avaient. Présenter les opinions relatives au panel nous permettra de mettre en évidence des éléments relatifs à l'efficacité politique interne et externe des participants, tandis que les opinions sur la politique en général sont liées à l'efficacité politique externe.

Nous montrerons que certains participants gardent des opinions très générales, qui ne sont pas— ou peu— influencées par la participation au panel. Tandis que pour d'autres participants, présenter ces opinions nous permettra de mettre en évidence le lien entre ces opinions et leur participation au panel citoyen. Nous montrerons que dans notre cas, l'influence de la participation sur les perceptions est fonction de l'efficacité politique et des attentes.

1.2 Plan du mémoire

Le premier chapitre de ce mémoire sera consacré à la théorie. Nous présenterons un état des lieux des connaissances actuelles sur le sujet et nous expliquerons pourquoi nous avons formulé cette question de recherche.

Le deuxième chapitre présentera en détail le cas étudié, à savoir le panel citoyen organisé par le Parlement wallon sur les enjeux liés à la jeunesse à l'horizon 2020-2045, qui a eu lieu en mars et avril 2018.

Le troisième chapitre est consacré à la méthodologie. Nous présenterons la méthode qualitative et celle des entretiens. Nous expliquerons avec qui les entretiens ont été réalisés. Nous aborderons également la manière dont nous avons analysé les données récoltées et proposerons des tableaux synthétiques des informations recueillies.

Enfin, le quatrième chapitre présentera en détail et de manière claire les données récoltées. Nous citerons le plus souvent possible les extraits des entretiens d'où nous tenons les informations présentées.

Pour finir, le cinquième chapitre sera consacré à l'analyse et la discussion des données. Nous tenterons de tirer des enseignements de notre recherche et les mettrons en perspective avec d'autres recherches déjà menées.

II. LES INNOVATIONS DÉMOCRATIQUES : CADRAGE THÉORIQUE

Le modèle de démocratie représentative tel qu'il est installé dans de nombreux états fait face aujourd'hui à une remise en question. Celle-ci a lieu sur le plan théorique, donc sur l'essence même du système représentatif, mais aussi au niveau des citoyens qui sont à la base de ce système. Ce chapitre présentera sur le plan théorique la remise en question à laquelle fait face le système représentatif, mais aussi les solutions qui lui sont proposées. Nous nous focaliserons sur un type de solution, les panels citoyens ou « *mini-publics* ». Ensuite, nous présenterons les différentes approches pour étudier les panels dans la littérature. Enfin, nous préciserons et justifierons l'approche retenue, en détaillant notamment le concept de perceptions au niveau théorique.

2.1 Un intérêt pour la participation citoyenne

2.1.1 Les systèmes représentatifs en question

Notre système politique actuel est une démocratie représentative. La démocratie représentative est un « système dans lequel des représentants élus par la population élaborent et votent les lois »¹⁰.

Bernard Manin est un auteur qui a travaillé sur le système représentatif, d'un point de vue théorique¹¹. Dans son ouvrage célèbre, il retrace l'évolution des systèmes politiques, depuis la démocratie athénienne jusqu'à aujourd'hui, avec nos systèmes représentatifs. Selon Manin, nous sommes désormais dans un système de « gouvernement représentatif », caractérisé par l'élection. Et ce processus d'élection que l'on considère aujourd'hui comme étant indissociable de la démocratie représentative¹², est pour Manin, à la fois égalitaire et démocratique, et inégalitaire et aristocratique. L'élection comporte une dimension non-démocratique, car elle ne permet pas de sélectionner son semblable¹³. En effet, pour être élu et sélectionné, le candidat

¹⁰ Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP). (2020). Vocabulaire politique "Démocratie représentative". Retrieved from <http://www.vocabulairepolitique.be/democratie-representative/>

¹¹ Manin, B. (1995). *Op. cit.*

¹² Van Reybrouck, D. (2014). *Contre les élections*: Éditions Actes Sud.

¹³ Manin, B. (1995). *Op. cit.*

doit parvenir à se démarquer du reste de ses semblables. Par ce processus, il ne reste pas un citoyen lambda, mais devient un citoyen différencié des autres.

Ce processus de distinction propre à l'élection mène aussi, selon Manin, à ce que les citoyens ne se sentent pas reliés aux hommes politiques. Le système de « gouvernement représentatif » mène donc nécessairement à ce que la distance entre le citoyen et représentants s'agrandisse. Hay¹⁴ nous fait part d'un constat semblable et nous montre par exemple que la confiance des citoyens dans leurs représentants connaît une baisse continue depuis une cinquantaine d'années. Le constat est le même pour Dalton¹⁵, qui étudie les taux de participations aux élections ainsi que les taux d'affiliation partisans.

2.1.2 Pour une démocratie participative

En réponse à cette situation de distanciation ou de « malaise démocratique », s'est développée la théorie de la participation citoyenne. Certains auteurs mettent en avant l'existence d'un « déficit participatif »¹⁶ dans nos systèmes représentatifs et argumentent pour encourager la participation des citoyens. Ils en arrivent à développer la notion de démocratie participative¹⁷. La démocratie participative a deux caractéristiques importantes¹⁸ : la participation individualisée et directe du citoyen (1) et la mise en place d'une délibération (échange pour trouver la meilleure réponse ou solution) (2). Malgré tout, la participation demande un engagement lourd du citoyen. Une démocratie participative idéale ferait discuter l'ensemble des citoyens, pour pouvoir prendre en compte toutes les opinions possibles. Souvent, la participation amène à ce que les citoyens se rendent compte qu'ils ont des croyances irréconciliables, mais au moins, elle permet une clarification des croyances et des intérêts de chacun¹⁹. C'est pourquoi la démocratie participative est plus utilisée au niveau local, le plus bas niveau de décentralisation (en Belgique les communes). La population est moins nombreuse et il est en théorie plus facile de pouvoir consulter tout le monde. En termes d'efficacité pure, il

¹⁴ Hay, C. (2007). *Why we hate politics* (Vol. 5): Polity.

¹⁵ Dalton, R. J. (2013). *Op. cit.*

¹⁶ Pourtois, H., & Pitseys, J. (2017). La démocratie participative en question. *La revue nouvelle*, 7, 30-35.

¹⁷ Blondiaux, L. (2007). La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. *Mouvements*(2), 118-129.

¹⁸ Pourtois, H., & Pitseys, J. (2017). La démocratie participative en question. *La revue nouvelle*, 7, 30-35.

¹⁹ Ibidem

est plus intéressant de l'appliquer au niveau local. Les communes en Belgique ont par exemple, de manière relativement récurrente, organisé des consultations populaires²⁰.

Depuis quelques années, un nombre croissant d'auteurs s'attache à définir ce qu'il existe sous cette large dimension de démocratie participative. En découlent beaucoup d'initiatives et de dispositifs différents, qui peuvent chacun revendiquer appartenir à un certain type de démocratie. Comme Warren le montre, « ... il existe une centaine de processus différents. Généralement, ces dispositifs utilisent le langage de la participation et de la délibération, sont conçus pour certains problèmes politiques en particulier, et contournent les institutions démocratiques formelles »²¹. Ces différents dispositifs peuvent être regroupés sous une même appellation, celle d'innovations démocratiques²². Sous cette dénomination « d'innovation démocratique » on trouve des initiatives créées pour améliorer et approfondir la participation du citoyen dans la prise de décision politique²³. Cette volonté de vouloir augmenter la participation a donné lieu à l'émergence de plusieurs courants dans la recherche. La démocratie participative, délibérative, directe, cosmopolite ou de la différence²⁴ sont autant d'appellations différentes pour des initiatives qui le sont tout autant. Ce mémoire se concentrera sur un type d'innovations démocratiques en particulier, appartenant à la démocratie délibérative, les « *mini-publics* ».

2.1.3 La démocratie délibérative

La notion de démocratie délibérative se développe au début des années quatre-vingt et trouve ses racines dans la philosophie politique, chez Jürgen Habermas²⁵. Les partisans de la démocratie délibérative, estiment qu'une décision ne peut se revendiquer comme légitime que

²⁰ Gaudin, T., Jacquet, V., Pilet, J.-B., & Reuchamps, M. (2018a). Consultation populaire et référendum en Belgique. *Courrier hebdomadaire du CRISP*(25), 5-62.

Gaudin, T., Jacquet, V., Pilet, J.-B., & Reuchamps, M. (2018b). Les consultations populaires communales en Wallonie. *Courrier hebdomadaire du CRISP*(27), 5-70.

²¹ Warren, M. E. (2009). Governance-driven democratization. *Critical policy studies*, 3(1), 3-13.

²² Smith, G. (2009a). *Democratic innovations: Designing institutions for citizen participation*: Cambridge University Press.

²³ Smith, G. (2009b). *Studying democratic innovations: from theory to practice and back again*. Paper presented at the Democracy and the Deliberative Society" Conference, University of York, UK.

²⁴ Smith, G. (2009a). *Op. cit.*

²⁵ Habermas, J. (1987). *Op. cit.*

si elle a été délibérée par les personnes qu'elle concerne²⁶. Certains auteurs parlent même d'impératif délibératif²⁷. La délibération permet l'échange d'arguments entre les citoyens. Toutes les positions peuvent en théorie être entendues et la décision politique est prise en connaissance de ces différents arguments. Les citoyens conservent les bons arguments et rejettent les autres, rendant la décision légitime. C'est également une vision particulière de la légitimité démocratique qui est amenée par cette démocratie délibérative. Une décision est légitimement démocratique si elle a pu être délibérée par l'ensemble des citoyens. Les « *mini-publics* », un certain type d'innovations démocratiques, fonctionnent selon cet idéal délibératif. Cet idéal, est en pratique impossible à appliquer. Certains auteurs comme Manin²⁸ ou Chambers²⁹ ont poussé plus loin la réflexion d'Habermas et de son idéal délibératif, pour construire une théorie de la délibération. Chambers conçoit la démocratie délibérative comme « une extension du système représentatif »³⁰. Pour elle, la délibération est une pratique qui complète nos démocraties représentatives, en permettant la formation d'opinions raisonnables et bien informées, avant le processus d'élection. Manin³¹ nous dit aussi que la délibération constitue un processus de formation des volontés. Ce processus pour Manin confère alors la légitimité nécessaire à la décision qui sera prise. Manin ne propose pas non plus la délibération comme unique alternative aux systèmes représentatifs. Le vote vient clore le processus de formation des volontés. Pour Manin, si un candidat est choisi, c'est qu'il a pu convaincre le plus grand nombre de citoyens. Et pour convaincre que son point de vue est le plus général, il faut le prouver à la majorité, par la délibération.

2.2 Les innovations démocratiques délibératives ou « *mini-publics* »

Le terme « *mini-public* » apparaît pour la première fois chez Robert Dahl. Il s'agit pour lui d'une assemblée ou d'un jury de citoyens sélectionnés aléatoirement, chargés de remettre un avis, de proposer une solution à un problème politique, ou de prendre une décision politique³².

²⁶ Abel, R. L., Achache, G., Achi, R., Achin, C., Adelkhah, F., Aebischer, S., . . . Aït-Aoudia, M. (2002). L'idée de démocratie délibérative dans la science politique contemporaine. Introduction, généalogie et éléments critiques. Entretien avec Bernard Manin.

²⁷ Blondiaux, L., & Sintomer, Y. (2002). L'impératif délibératif. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 15(57), 17-35.

²⁸ Manin, B. (2003). *Op. cit.*

²⁹ Chambers, S. (2003). *Op. cit.*

³⁰ Ibidem

³¹ Manin, B. (2003). *Op. cit.*

³² Dahl, R. A. (1989). *Democracy and its Critics*: Yale University Press.

Dans une optique de démocratie délibérative, ce genre d'initiatives viendrait remplir les conditions de légitimité démocratique³³. En effet, la décision qui est produite a été délibérée par un panel de citoyens censé représenter l'ensemble de la société concernée. Les défenseurs de cette initiative promeuvent d'ailleurs le tirage au sort des participants, tout en s'efforçant de s'assurer que le panel soit au maximum représentatif³⁴. Fung estime qu'il s'agit même de l'innovation démocratique la plus prometteuse dont la fonction serait d'améliorer l'engagement citoyen ainsi que la délibération publique³⁵. Fung montre également que souvent, dans les cas où ils sont organisés par la société civile, les « *mini-publics* » servent avant tout à éduquer les citoyens à la politique.

La question du tirage au sort dans les « *mini-publics* » est très discutée³⁶ car les tirages au sort ne permettent pas d'être complètement représentatif de la société. Par exemple, mettre en place des quotas pour assurer la représentation de minorités diminue par la même occasion les chances d'être sélectionné pour le reste de la société. Après le tirage au sort, les citoyens ont également le choix de participer ou non au « *mini-public* ». On assiste donc à une forme d'auto-sélection, certes restreinte par le tirage au sort préalable. Les auteurs évoqués ainsi que les organisateurs de « *mini-publics* » reconnaissent qu'il s'agit néanmoins d'une solution pratique, dans l'optique d'atteindre une certaine diversité au sein des participants aux innovations démocratiques. D'un point de vue théorique, il est possible d'effectuer un retour à Manin³⁷, pour qui le tirage au sort— caractéristique de la démocratie athénienne— serait une réponse aux aspects aristocratiques et inégalitaires de l'élection.

Les « *mini-publics* » sont théoriquement distingués en quatre types³⁸. D'abord, les forums éducatifs, dont l'objectif est d'améliorer l'opinion des citoyens en s'appuyant sur une écoute équitable de tous les participants. Ensuite, le panel participatif consultatif, dont l'objectif est de pouvoir impacter les politiques publiques. Pour ce faire, les citoyens rédigent ensemble un

³³ Pourtois, H. (2013). *Op. cit.*

³⁴ Smith, G. (2009a). *Op. cit.*

³⁵ Fung, A. (2007). Minipublics: Deliberative designs and their consequences. In *Deliberation, participation and democracy* (pp. 159-183): Springer.

³⁶ Carpini, M. X. D., Cook, F. L., & Jacobs, L. R. (2004). Public deliberation, discursive participation, and citizen engagement: A review of the empirical literature. *Annu. Rev. Polit. Sci.*, 7, 315-344

Fung, A. (2007). *Op. cit.*

Newton, K. (2012). *Op. cit.*

Smith, G. (2009a). *Op. cit.*

³⁷ Manin, B. (1995). *Op. cit.*

³⁸ Fung, A. (2007). *Op. cit.*

ensemble de préférences après avoir délibéré sur la thématique concernée. Après, vient la collaboration participative de résolutions des problèmes. Ici, l'accent est directement mis sur une interaction entre l'Etat et la sphère publique. Enfin, la gouvernance démocratique participative est un modèle qui se veut plus ambitieux. Il entend incorporer la voix des citoyens dans la détermination de l'agenda politique. Si les « *mini-publics* » ont en commun la délibération, ils se distinguent comme nous le voyons sur leur forme et caractéristiques de mise en œuvre.

Le panel citoyen est en réalité, un synonyme de « *mini-public* ». Des citoyens sont tirés au sort pour former un groupe le plus représentatif possible de la société. Une ou plusieurs thématiques sont choisies pour être discutées lors de ce panel. L'objectif *in fine* de ces dispositifs est de parvenir à une déclaration de consensus sur la(les) thématique(s) délibérée(s). Ces déclarations peuvent être destinées aux autorités compétentes pour éclairer les futures politiques publiques en rapport avec la thématique. Dans le cas contraire, ces dispositifs peuvent avoir une visée plus médiatique pour influencer indirectement les autorités ou sensibiliser les citoyens³⁹.

En règle générale, une fois les participants tirés au sort au sein d'un échantillon représentatif de la société, un comité d'experts vient donner aux citoyens des informations sur les différentes thématiques abordées. Cette disposition permet aux participants d'avoir toutes les clés nécessaires à la réflexion avant de se lancer dans la phase de délibération. Ensuite, les participants délibèrent pendant un temps défini sur des thématiques qu'ils ont eux-mêmes choisies ou qui leur ont été imposées. Un ou plusieurs modérateurs sont alors requis pour diriger et structurer les débats. L'objectif des panels citoyens est d'amener les citoyens participants à formuler des propositions concrètes à destination des élus. Souvent, ces propositions sont transmises dans un document nommé « déclaration de consensus », produit par les citoyens.

Un des premiers exemples étudié dans la récente littérature sur les innovations démocratiques est celui de l'assemblée citoyenne en Colombie Britannique⁴⁰. Cette assemblée eut lieu en 2004 et fut chargée de réformer le système électoral après plusieurs résultats électoraux mitigés. Plus de 160 citoyens furent sélectionnés pour y participer et c'est d'ailleurs une des assemblées qui connut le meilleur résultat en termes d'applications politiques concrètes⁴¹. Plus proche de nous, en Belgique, a pris place le G1000 en 2011. Plusieurs centaines de citoyens y ont pris part. Les

³⁹ Escobar-Rodríguez, O., & Elstub, S. (2017). Forms of Mini-publics: An introduction to deliberative innovations in democratic practice.

⁴⁰ Pearce, H., & Warren, M. E. (2008). *Designing deliberative democracy: The British Columbia citizens' assembly*: Cambridge University Press.

⁴¹ Smith, G. (2009a). *Op. cit.*

organisateurs ont laissé aux citoyens la possibilité de déterminer les thématiques qu'ils souhaitaient voir abordées⁴². Le G1000 s'est déroulé en plusieurs phases⁴³. Dans un premier temps, les citoyens ont été invités à participer en ligne pour déterminer les sujets qui allaient être abordés. Ensuite, plus de 800 citoyens belges ont été invité à participer à un sommet citoyen. Enfin, 32 citoyens ont été sélectionnés pour participer à un panel citoyen, dans le but d'approfondir les premières conclusions dégagées lors du sommet et de rédiger un rapport de recommandations finales. Plus récemment encore, le Parlement wallon a organisé deux panels citoyens en 2017 et 2018. Nous pouvons aussi prendre l'exemple de la Communauté germanophone belge, qui a pris la décision d'institutionnaliser ce procédé sous la forme d'une assemblée citoyenne permanente⁴⁴.

La section suivante s'attachera à présenter les différentes approches concernant l'étude des « *mini-publics* » et leurs effets. Nous justifierons en fonction de ces éléments l'approche que nous avons choisie dans le cadre de ce mémoire.

2.3 Étudier les effets des innovations démocratiques

2.3.1 Différentes approches

Il existe différentes approches pour étudier les innovations démocratiques et leurs effets. Nous nous concentrerons pour ce mémoire sur l'étude des effets des « *mini-publics* ». Chacune de ces approches se concentre sur un ou plusieurs aspects de ces innovations. Nous ferons brièvement le tour de ce qui existe pour ensuite justifier l'approche retenue pour ce travail.

L'étude de l'impact des dispositifs délibératifs sur le comportement des citoyens participants est relativement bien développée⁴⁵. Grönlund montre notamment que si la délibération permet au citoyen de ressortir avec une meilleure connaissance sur la question traitée, cela n'affecte pas son niveau général de connaissances politiques. De même que le citoyen ne se sent pas plus à même de pouvoir traiter avec la politique, les délibérations laissant place au sentiment que la

⁴² Reuchamps, M., Caluwaerts, D., Dodeigne, J., Jacquet, V., Moskovic, J., & Devillers, S. (2017). Le G1000: une expérience citoyenne de démocratie délibérative. *Courrier hebdomadaire du CRISP*(19), 5-104.

⁴³ G1000. (2011). Les méthodes du G1000. Retrieved from http://www.g1000.org/fr/methode_phase_1.php

⁴⁴ Lorent, P. (2019). La Communauté germanophone se dote d'une assemblée citoyenne. *Le Soir*.

⁴⁵ Grönlund, K., Setälä, M., & Herne, K. (2010). Deliberation and civic virtue: lessons from a citizen deliberation experiment. *European Political Science Review*, 2(1), 95-117.

politique est compliquée⁴⁶. En lien avec ce point évoqué, les participants ont une plus grande confiance dans les institutions et les politiciens en sortant de la délibération. Si les citoyens sont plus enclins à participer à une action de désobéissance civile à la sortie du dispositif, cette volonté retrouve son niveau initial après quelques mois⁴⁷.

Dans un même d'ordre d'idées, Fishkin⁴⁸ essaie de répondre à la complexité politique précédemment énoncée. En proposant les sondages délibératifs, il étudie comment les citoyens pourraient émettre leurs préférences sur certains problèmes spécifique, et comment ces même sondages délibératifs influencent la formation de leurs préférences. Il propose de traduire d'une manière concrète ces préférences en actes politiques.

Talpin va même plus loin et montre d'une manière plus générale que le citoyen gagne des « compétences civiques » lors de la délibération ou de la participation⁴⁹. Le citoyen fait l'effort de s'impliquer et de mieux participer au cours de la délibération. Mais il montre également que ce comportement se limite au cadre délibératif. Il appelle d'ailleurs ce phénomène « jouer les bons citoyens ». Mais, si ce gain de compétences civiques est nécessaire au bon déroulement de la délibération, la délibération n'est possible que si certains participants deviennent ces bons citoyens, l'un est nécessaire au développement de l'autre, et inversement.

L'étude des effets des dispositifs délibératifs, et des panels citoyens en particulier, peut recouvrir une deuxième dimension : la traduction des attentes formulées par les citoyens à la fin des panels en décisions concrètes et en politiques publiques. Ces déclarations n'ont que rarement une influence dans le processus de décision politique⁵⁰. Goodin et Dryzek parlent d'impact au niveau macro de la politique. Ils identifient différents moyens par lesquels les « *mini-publics* » peuvent avoir un impact sur ce niveau macro. En règle générale, les « *mini-publics* » ne trouvent que très peu d'écho en termes de traductions concrètes en actes législatifs ou politiques. Ce manque d'impact au niveau macro se retrouve être un frein important à la participation des citoyens aux panels⁵¹. Les innovations démocratiques qui sont produites par les autorités publiques posent le dilemme suivant : si leur finalité est de changer le système,

⁴⁶ Grönlund, K., Setälä, M., & Herne, K. (2010). *Op. cit.*

⁴⁷ *Ibidem*

⁴⁸ Fishkin, J. S., & Luskin, R. C. (2005). Experimenting with a democratic ideal: Deliberative polling and public opinion. *Acta politica*, 40(3), 284-298.

⁴⁹ Talpin, J. (2006). *Op. cit.*

⁵⁰ Goodin, R. E., & Dryzek, J. S. (2006). *Op. cit.*

⁵¹ Jacquet, V. (2017). Explaining non-participation in deliberative mini-publics. *European Journal of Political Research*, 56(3), 640-659.

mais qu'elles sont mises en place par ce même système, comment peuvent-elles produire un tel changement ? Newton avance notamment cette explication pour justifier le manque d'impact concret en termes de politiques publiques⁵².

Geissel propose une approche plus transversale pour évaluer les innovations démocratiques, basée sur quatre critères⁵³. Primo, une innovation peut être questionnée sur sa légitimité, tant par rapport à la sélection des participants qu'au niveau de la légitimité perçue. Secundo, il faut étudier le processus démocratique de l'innovation. Tertio, il faut déterminer si l'innovation a permis dans un premier temps d'identifier les objectifs collectifs et si, dans un second temps, elle a permis d'atteindre ces objectifs. C'est donc de l'efficacité de l'innovation qu'il est question. Quarto, il convient d'analyser la question de l'éducation civique afin de montrer si les citoyens qui ont participé, ont connu une amélioration de leurs connaissances politiques et/ou une amélioration de leurs compétences civiques. Cette dernière dimension nous rappelle ce que Grönlund a déjà mis en avant, comme nous l'avons présenté précédemment.

La majorité des approches développées se concentrent sur le citoyen comme partie prenante des innovations. La littérature est bien fournie concernant l'effet des « *mini-publics* » sur les participants juste après leur participation, mais moins sur la manière dont ils affectent les participants à plus long terme. Peu de recherches ont aussi abordé la question sous l'angle de la perception des citoyens qui ont participé. Comment les innovations démocratiques sont-elles perçues par les citoyens qui y ont participé ? Comment leur participation a-t-elle affecté leur rapport à la politique ? C'est cette approche que nous choisirons d'étudier dans ce mémoire.

2.3.2 Innovations démocratiques et « *political efficacy* »

Nous avons présenté les différents moyens d'étudier les effets d'un panel citoyen sur les participants. Peu importe l'approche choisie pour étudier les effets des innovations démocratiques, le concept de « *political efficacy* » vient souvent éclairer les résultats des chercheurs. L'avantage du concept est qu'il offre un large spectre de dimensions et d'items reconnus pour étudier et comprendre les « croyances » d'un citoyen. Par croyance, nous retenons ce qui a trait à la façon dont le citoyen se conçoit au sein du système politique. Le

⁵² Newton, K. (2012). *Op. cit.*

⁵³ Geissel, B. (2012). Impacts of democratic innovations in Europe. In B. Geissel & K. Newton (Eds.), *Evaluating democratic innovations: Curing the democratic malaise?* (pp. 163-183): Routledge.

concept de *political efficacy* a deux dimensions principales, qui permettent d'envisager la compétence politique du citoyen. Une approche centrée sur son rapport au système politique, et une approche centrée sur sa compétence politique personnelle.

C'est en explorant cette notion d'efficacité politique, que nous parviendrons à formuler notre question de recherche. C'est également cette notion qui nous a orienté sur la méthode qualitative en particulier, comme cela sera expliqué dans le chapitre dédié. De nombreuses études ont démontré la manière dont la délibération affectait l'efficacité politique d'un individu⁵⁴. Les items qui ont été développés sous cette perspective sont également repris dans de grandes études telles que les *European Social Surveys (ESS)* ou les Eurobaromètres.

La notion d'efficacité politique trouve son origine dans les années cinquante⁵⁵.

*« the feeling that individual political action does have, or can have, an impact upon the political process, i. e. , that it is worth while to perform one's civic duties. It is the feeling that political and social change is possible, and that the individual citizen can play a part in bringing about this change. »*⁵⁶

Rapidement, les chercheurs s'emparent du concept et distinguent deux types d'efficacité politique⁵⁷. D'une part, l'efficacité politique interne (*internal political efficacy*) qui réfère à la croyance d'un individu que ses actions peuvent avoir une incidence sur la politique et qu'il est compétent pour mener ces actions, et d'autre part, l'efficacité politique externe (*external political efficacy*) qui a trait aux attitudes par rapport au système et la croyance d'un individu que les institutions sont sensibles à ses intérêts⁵⁸. Le concept a souvent été utilisé pour expliquer les variations en termes de participation politique chez les citoyens. Dans le cadre de ce mémoire, nous n'utiliserons pas toutes les variables relevant du concept. Ainsi tout ce qui correspond à la participation politique ne sera pas étudié.

⁵⁴ Caluwaerts, D., & Reuchamps, M. (2018). *Op. cit.*

Grönlund, K., Setälä, M., & Herne, K. (2010). *Op. cit.*

⁵⁵ Campbell, A., Gurin, G., & Miller, W. E. (1954). The voter decides.

⁵⁶ Ibidem

⁵⁷ Balch, G. I. (1974). Multiple indicators in survey research: the concept "sense of political efficacy". *Political Methodology*, 1-43

Pollock III, P. H. (1983). *Op. cit.*

⁵⁸ Ibidem

Plus précisément, la notion d'efficacité politique interne⁵⁹ « indicates individuals self perceptions that they are capable of understanding politics and competent enough to participate in political acts such as voting »⁶⁰. Dans le cas des initiatives délibératives, il s'agit de la compétence politique des citoyens qui se trouve souvent être améliorée après leur participation à un tel processus.

Concernant la dimension externe, qui « measures expressed beliefs about political institutions rather than perceptions about one's own abilities The lack of external efficacy... indicates the belief that the public cannot influence political outcomes because government leaders and institutions are unresponsive to their needs »⁶¹, il nous semble pertinent d'en tenir compte étant donné le caractère institutionnel de notre cas. Cela sera détaillé au chapitre suivant, mais le cas que nous étudierons a été initié et organisé par le Parlement wallon, donc une institution. De plus, les débats se sont tenus dans les locaux du Parlement, et les participants ont été en contact direct avec les élus politiques qui y siègent et le Gouvernement.

Tous ces éléments nous amènent finalement à formuler la question de recherche qui nous guidera de la façon suivante : **Comment les citoyens qui ont participé à un panel perçoivent-ils à long terme le système politique et leur position dans ce système ? Comment la participation à ce panel influence-t-elle ces perceptions ?**

Ce mémoire propose d'adopter une approche centrée sur la perception des participants. Comme nous l'avons présenté, la majorité des études des « *mini-publics* » se concentrent sur les effets de la délibération ou testent des hypothèses théoriques sur les participants. Ces recherches nous permettent de mieux comprendre les dynamiques de fonctionnement propres aux initiatives délibératives et la manière dont elles peuvent influencer le participant. Dans le cadre de ce mémoire, nous n'entendons pas adopter le même schéma de recherche. Nous optons pour une approche centrée sur la perspective citoyenne.

Nous avons expliqué précédemment que le système démocratique connaît ce que certains appellent un « malaise »⁶² et que les innovations démocratiques —et délibératives, sont conçues et pensées comme une réponse à cette situation. Dès lors, prendre le parti d'explorer la perception de citoyens ayant participé à un « *mini-public* » nous semble pertinent. En effet, les

⁵⁹ *Intenal political efficacy*

⁶⁰ Craig, S. C., & Maggionto, M. A. (1982). Measuring political efficacy. *Political Methodology*, 85-109.

⁶¹ *Ibidem*

⁶² Geissel, B., & Newton, K. (2012). *Op. cit.*

citoyens sont une des parties prenantes du système démocratique aujourd'hui et ils sont donc concernés par ce « malaise ». Si nous abordons la question du malaise sous l'angle de l'efficacité politique, une façon de répondre à ce malaise serait d'améliorer l'efficacité politique des citoyens, pour les rendre plus compréhensifs et confiants envers le système. Et cette amélioration pourrait passer par une participation à une innovation démocratique.

Ce mémoire nous permet de questionner une des parties concernées, après avoir été impactée par une innovation démocratique. En questionnant leur efficacité politique, nous souhaitons d'une part montrer s'il existe des différences entre les participants, et d'autre part si leur expérience au panel a influencé leur efficacité politique. On pourrait s'attendre à ce que le panel ait influencé de manière durable et positive leur efficacité politique. Nous avons soulevé la question du changement systémique par la participation citoyenne. Si les innovations démocratiques tendent à effectuer ce changement, elles ne peuvent pas y parvenir seules. Il faut une volonté et une implication des élus d'une part, mais aussi des citoyens d'autre part. Il est donc tout à fait pertinent d'étudier la perception des citoyens, au même titre qu'étudier la perception des élus le serait.

Plus encore au travers de notre question telle qu'elle est rédigée, c'est du système démocratique qu'il sera question. Nous voulons aborder à la fois la perception du système par les participants, la perception qu'ils ont de leur place dans le système et la façon dont ils conçoivent le système finalement. Car c'est leur perception du système qui définit en partie le malaise. Étant donné que nous souhaitons étudier la façon dont la participation à un panel influence leurs perceptions, les opinions sur le panel nous seront utiles pour établir le lien qu'il y a entre la participation et leur efficacité politique. En questionnant leurs perceptions, nous pourrions mettre en évidence comment leur participation les a influencés.

III. LE CAS : PANEL CITOYEN SUR LES JEUNES EN WALLONIE

3.1 Un panel citoyen d'origine parlementaire⁶³

Ce panel citoyen sur le sujet des jeunes en Wallonie est la deuxième expérience de ce type à l'initiative du Parlement de Wallonie. Le panel porte sur les enjeux liés à la jeunesse à l'horizon 2025-2045. Cette vaste thématique a été choisie par le Parlement de Wallonie. Elle comprend cinq sous-thèmes non hiérarchisés : la formation des jeunes, le logement des jeunes, la capacité internationale, l'emploi des jeunes et la mobilité des jeunes. Le panel s'est déroulé au cours du mois de mars 2018. Il s'est étalé sur quatre journées effectives de travail des panélistes, soit un jour par semaine. Le panel regroupe trente citoyens. Portant sur la thématique des enjeux liés à la jeunesse, le Parlement a défini lui-même quelle tranche d'âge était concernée. Il a arbitrairement défini que les citoyens âgés entre 18 et 30 ans appartenaient à cette jeunesse. Aussi, la moitié des citoyens participants au panel ont entre 18 et 30 ans, l'autre moitié comprenant les plus des 30 ans. Les panélistes étaient défrayés et recevaient une indemnisation équivalente au montant le plus élevé du jeton de présence de conseiller communal, soit 205 euros. Toutes les rencontres se sont tenues dans les locaux du Parlement wallon.

Dans un document transmis au début du panel aux participants, le Parlement entend viser quatre objectifs en organisant ce dispositif. « Primo, favoriser la participation des citoyens au débat public dans un souci de promotion de la démocratie continuée. Secundo, mettre en évidence l'intérêt de l'expertise prospective dans le débat démocratique. Tertio, valoriser des recherches récentes menées dans la problématique de l'investissement dans la jeunesse et en opérationnaliser les résultats au profit du bien commun. Quarto, contribuer à la réflexion des parlementaires wallons et à l'action du Gouvernement sur les défis que devra relever la jeunesse en Wallonie aux horizons 2025-2045 en prenant en compte partiellement ou totalement les enjeux de formation, d'emploi, de mobilité, de logement et de capacité internationale en s'inscrivant dans une finalité de développement durable ». ⁶⁴

⁶³ Parlement de Wallonie. (2018). Panel citoyen. Retrieved from <https://www.parlement-wallonie.be/panel-citoyen-jeunes>

⁶⁴ Lettre transmise aux participants le premier jour du panel

3.2 Méthodologie du panel

Un panel ne se résume pas aux seuls panélistes. Il y a dans ce panel d'autres parties prenantes. Tout d'abord les services du Parlement qui ont été les architectes de ce dernier. Le Parlement a fait réaliser un sondage d'opinion auprès de la population wallonne, mais aussi une enquête audiovisuelle qualitative.

Un sondage d'opinion a été réalisé auprès de la population wallonne, pour déterminer les attentes des citoyens par rapport à la thématique de la jeunesse⁶⁵. Il était spécifié que la participation à ce sondage pouvait déboucher sur une participation au panel citoyen. Plus de 1000 citoyens ont répondu à ce sondage, de façon à former un échantillon représentatif de la population wallonne. Le Parlement wallon a ensuite composé le panel de 30 citoyens sur base des participants au sondage : « À l'occasion du sondage, 30 citoyens ont été sélectionnés en sorte de refléter la population wallonne. Ils ont été identifiés dans le respect des équilibres de genre, d'âge, de profession, de milieu social et d'origine territoriale, au départ des sondés ayant fait part de leur disponibilité. La moitié du panel sera constituée de jeunes de 18 à 30 ans »⁶⁶. Ainsi, des citoyens venant des différentes provinces wallonnes ont été sélectionnés : 5 personnes du Brabant wallon, 10 du Hainaut, 8 de la province de Liège, 3 de la province de Luxembourg et 4 de la province de Namur. Le parlement a procédé à une surreprésentation des jeunes puisqu'il a sélectionné 50% de jeunes et 50% de plus de 30 ans – 3 personnes entre 31 et 43 ans, 5 entre 44 et 56 ans, 5 entre 57 et 69 ans et 2 de plus de 69 ans⁶⁷.

En amont du panel, le Parlement wallon a également commandé une enquête audiovisuelle qualitative à la chaîne de télévision namuroise Canal C. Ce reportage d'une vingtaine de minutes donne la parole à une quarantaine de Wallonnes et Wallons et était destiné aux panélistes pour leur première journée de travail.

L'Institut Destrée⁶⁸ a pris en charge l'accompagnement de la réflexion collective du panel depuis son commencement, jusqu'à son terme, c'est-à-dire l'exposition d'une déclaration

⁶⁵ Sondage mené par Dedicated Research. Résultats disponibles ici :Parlement de Wallonie, Institut Destrée, & Dedicated Research. (2018). *Etude des attentes citoyennes des jeunes Wallons _ Résultat du sondage*. Retrieved from https://www.parlement-wallonie.be/media/doc/pdf/panel_citoyen/2018/resultats_sondage_2018.pdf

⁶⁶ Parlement de Wallonie. (2018). Panel citoyen. Retrieved from <https://www.parlement-wallonie.be/panel-citoyen-jeunes>

⁶⁷ Parlement de Wallonie, & Institut Destrée. (2018). *Panel citoyen sur les jeunes en Wallonie - Composition du panel*.

⁶⁸ Destatte, P. (2018). *Investir dans les jeunes en Wallonie, un nouveau panel citoyen*. Retrieved from http://www.institut-destree.eu/wa_files/a03_philippe-destatte_panel-jeunes_2018-03-03.pdf

faisant consensus chez les panélistes devant le Parlement et le Gouvernement. Pour accompagner ce processus, l'Institut Destrée a mis en place un comité scientifique⁶⁹, en charge du bon déroulement du Panel⁷⁰.

L'Institut Destrée s'est basé sur son expertise prospective pour construire et mener la réflexion collective des panélistes à son terme. L'Institut Destrée comptait trois facilitateurs : Philippe Destatte, directeur général de l'Institut Destrée, Pascale Van Doren et Fabien Moustard. Ils ont accompagné et orienté les panélistes dans une pensée prospective sur les enjeux des jeunes en Wallonie. Sans prendre part au débat, les trois facilitateurs ont permis l'intégration progressive des intelligences individuelles des panélistes dans une intelligence collective. Afin de préparer le panel citoyen, l'Institut Destrée y a adjoint une étape antérieure. Il a organisé un Policy Lab, c'est-à-dire un pré-panel composé de 12 jeunes qui ont, en l'espace d'une journée, mis en évidence une série d'enjeux pour la Wallonie. Le comité scientifique ainsi que l'Institut Destrée servent tous deux l'objectif de jugement considéré mis en avant par Smith⁷¹, à savoir qu'une innovation démocratique doit produire une décision informée et basée sur l'expression et la compréhension de toutes les opinions existantes.

La première réunion de travail s'est déroulée le 3 mars 2018, la matinée a consisté en une présentation du déroulé du panel citoyen. André Antoine, président du Parlement wallon a introduit le panel, tandis qu'Philippe Destatte a exposé les prérequis nécessaires au bon déroulement du panel tout au long des quatre journées. Benoit De Rue⁷² a présenté l'enquête audiovisuelle et Olivier Scaiteur⁷³ a détaillé les résultats du sondage d'opinion. L'après-midi une réflexion du panel sur les problématiques du Parlement et le choix des enjeux a été initiée – séance à huis clos. Lors de la seconde journée du 9 mars, un groupe interuniversitaire d'experts (Jean-François Guillaume (ULiège), Yves Hanin (UCLouvain), Martin Wagener (UCLouvain) et Patrick Vassart (UMONS)) sont venus éclairer les thèmes respectivement de la jeunesse, du logement et de l'emploi et formation. Sur cette base, les panélistes ont formulé des réponses aux enjeux choisis lors de la séance précédente. Les panélistes étaient ensuite répartis en deux sous-groupes de travail et confrontaient leurs travaux en fin de journée. La

⁶⁹ Marc Labie (UMONS), Jean-François Guillaume (ULiège) et Christian de Visscher (UCLouvain) Composition à compléter. Les premières recherches n'ont pas permis de trouver la composition complète.

⁷⁰ Parlement de Wallonie (2018). *Panel citoyen sur les jeunes en Wallonie-Déclaration de consensus*.

⁷¹ Smith, G. (2009a). *Op. cit.*

⁷² Journaliste à Canal C, chaîne de télévision namuroise

⁷³ Chef de groupe chez Dedicated Research

troisième journée du 17 mars a été principalement dédiée à la rédaction de la déclaration de consensus. Enfin, lors de la dernière journée du 24 mars, les panélistes ont pu consolider et parachever la déclaration de consensus, grâce à la présence de certains membres du comité scientifique. Une journée supplémentaire a été ajoutée au calendrier, le 21 avril 2018 afin que la rencontre entre les panélistes et les membres du Gouvernement puisse avoir lieu. Malheureusement, seuls le Ministre Borsus, le Président du Parlement Mr Antoine et quelques députés étaient présents⁷⁴. Les panélistes ont pu présenter leur déclaration de consensus et s'exprimer par rapport à l'organisation du panel et à leur ressenti. La séance était publique et retransmise sur le site du Parlement en direct.

La déclaration de consensus⁷⁵ fait 25 pages et est disponible sur le site Internet du Parlement wallon. Les panélistes ont identifiés quatre enjeux à long terme pour la jeunesse en Wallonie. Ces enjeux sont les suivants : Comment créer de la stabilité dans le triangle instable que constituent l'emploi, le logement et la mobilité ; Où mettre le curseur entre le lieu de vie et le lieu de travail, sachant que l'on n'aura pas le même travail ni les mêmes relations, notamment affectives, tout au long de la vie ; Comment accroître son autonomie et donner une impulsion ainsi que de nouvelles responsabilités à son activité au moyen de la formation et de l'internationalisation ; Comment modifier structurellement le système éducatif pour en faire un moteur à l'accomplissement de chacun dans une société en évolution. Pour répondre à ces quatre enjeux, les panélistes ont proposé une série d'actions concrètes, regroupées sous cinq axes stratégiques différents (Cfr. Annexe 1).

Lors de la dernière réunion le 21 avril 2018, le Président du Parlement avait invité les panélistes à effectuer un an plus tard, le bilan des suites réservées à leur déclaration de consensus. La réunion de suivi s'est tenue le 21 février 2019, en présence du Président du Parlement, et du ministre Crucke. Quelques députés wallons étaient aussi présents. Le compte-rendu⁷⁶ fourni sur le site du Parlement ne permet pas de dire si le panel a eu des impacts en termes de politiques publiques. Dans ce document, les élus saluent les propositions faites par les panélistes, et

⁷⁴ Information obtenue lors des entretiens. Sur le site du Parlement il était prévu de rencontrer les membres du Gouvernement et « échanges et débats avec les ministres et groupes parlementaires ».

⁷⁵ Parlement de Wallonie. (2018). *Panel citoyen sur les jeunes en Wallonie: Déclaration de consensus*. Retrieved from https://www.parlementwallonie.be/media/doc/pdf/panel_citoyen/2018/panel_citoyen_2018_declaration.pdf

⁷⁶ Parlement de Wallonie. (2019). Réunion de suivi du Panel citoyen sur les jeunes en Wallonie. Retrieved from <https://www.parlement-wallonie.be/reunion-de-suivi-du-panel-citoyen-sur-les-jeunes-en-wallonie>

rappellent l'engagement du Gouvernement wallon dans la thématique de la jeunesse. Ils soulignent aussi l'importance d'une pratique telle que le panel ainsi que leur volonté d'inscrire cette pratique durablement en Wallonie.

IV. MÉTHODOLOGIE

Comme nous avons choisi d'explorer la perception des citoyens, nous avons opté pour une démarche inductive. Suivant cette logique, la question de recherche s'est principalement construite et affinée au fil de la récolte de données. Cependant, certains concepts théoriques ont quelque peu orienté la façon dont nous avons procédé. Nous sommes partis du concept de « *political efficacy* » largement répandu en sciences sociales pour mesurer les attentes, les croyances du citoyen à l'égard du système politique et de sa propre position dans ce système. Tout en suivant la logique inductive, nous avons aussi créé à partir des données récoltées, les catégories d'informations qui ont servi à notre analyse.

Nous avons ensuite fait face à un questionnement quant à l'utilisation de ce concept. En effet, quand il est question de démocratie délibérative et de « *political efficacy* », il s'agit en général d'enquêtes mesurant un avant et un après⁷⁷. Or dans le cas du panel citoyen de 2018, il n'existe aucune donnée sur l'avant panel, ni sur son après d'ailleurs. Pour amener néanmoins une réponse adéquate à notre question de recherche, nous avons choisi une méthode dite qualitative, en procédant par entretiens semi-directifs⁷⁸. Cette méthode nous offre notamment comme avantage de pouvoir prendre en compte les contextes sociaux et politiques, mais aussi de pouvoir explorer en profondeur les perceptions.

Ce chapitre sera consacré à la méthodologie mise en place pour réaliser ce mémoire. D'abord, nous aborderons la méthode qualitative et ses avantages, notamment concernant les innovations démocratiques. Après, nous explorerons la méthode par entretiens. Ensuite, nous montrerons comment le concept de « *political efficacy* » a servi à construire notre guide d'entretien et à affiner notre questionnement. Nous détaillerons également les entretiens en pratique et parlerons de l'accès aux données. Enfin, nous présenterons la manière dont nous avons analysé les entretiens.

⁷⁷ Caluwaerts, D., & Reuchamps, M. (2018). *T Op. cit.*

Fishkin, J. S., & Luskin, R. C. (2005). *Op. cit.*

Grönlund, K., Setälä, M., & Herne, K. (2010). *Op. cit.*

⁷⁸ Legard, R., Keegan, J., & Ward, K. (2003). In-depth Interviews. In J. Lewis & J. Ritchie (Eds.), *Qualitative Research Practice: A Guide for Social Science Students and Researchers* (pp. 138-169): SAGE.

4.1 La méthodologie qualitative

4.1.1 La méthodologie qualitative et les innovations démocratiques

Dans la littérature, la méthodologie qualitative est souvent définie en opposition avec la méthodologie quantitative. Ainsi, une recherche qualitative est « un type de recherche qui produit des résultats sans passer par des procédures statistiques ou d'autres moyens de quantification »⁷⁹. Dans le cadre d'une recherche qualitative, le chercheur est amené à collecter et interpréter les données lui-même et ce faisant, il va être amené à faire partie intégrante de son étude, au même titre que les participants. Les recherches qualitatives sont caractérisées par des designs flexibles et adaptables en fonction de l'étude. Cette flexibilité et cette ouverture des designs contrastent avec la rigueur souvent de mise dans les études quantitatives. Si les chercheurs viennent à opter pour une méthode qualitative, c'est parce qu'elle offre certains avantages. Parmi les nombreux avantages décrits dans la littérature, certains nous semblent plus pertinents dans le cadre de ce mémoire. Notamment le fait de pouvoir « explorer les expériences intérieures des participants, explorer comment les significations sont formées et transformées, pour explorer les domaines qui n'ont pas encore fait l'objet de recherches approfondies,... »⁸⁰, ou encore le fait de « prendre en compte le contexte social »⁸¹.

Talpin⁸² explore les études qualitatives existantes sur les innovations démocratiques et révèle une force majeure pour ce type d'approches. Les recherches qualitatives permettent de prendre en compte le contexte politique et social dans lequel l'innovation s'est déroulée. Une des faiblesses de la méthode qualitative par rapport à la quantitative est sa difficulté à généraliser les résultats souvent obtenus sur un nombre de cas restreints. Cependant, la méthode qualitative est utile pour compléter des résultats obtenus par des procédés statistiques et quantitatifs. Jacquet⁸³ a opté pour une approche qualitative pour expliquer pourquoi les citoyens acceptaient de participer, ou non, aux innovations démocratiques.

Chaque méthode de recherche a des avantages et des inconvénients, mais dans le cadre de ce mémoire, c'est la méthode qualitative qui se révèle être la plus appropriée. Et particulièrement

⁷⁹ Strauss, A., & Corbin, J. (1990). Background and Inspiration. In *Basics of qualitative research* (pp. 25-38): Sage publications.

⁸⁰ Ibidem

⁸¹ Leavy, P. (2014). Introduction. In *The Oxford handbook of qualitative research* (pp. 1-17): Oxford University Press, USA.

⁸² Talpin, J. (2019). Qualitative approaches to democratic innovations. In *Handbook of Democratic Innovation and Governance*: Edward Elgar Publishing.

⁸³ Jacquet, V. (2017). *Op. cit.*

le fait de procéder par entretiens, ce qui nous permettra d'explorer en profondeur les dimensions que nous voulons étudier chez les participants.

4.1.2 Les entretiens semi-directifs

Un moyen très répandu en recherche qualitative consiste à avoir recours aux entretiens ou interviews. Ils conviennent bien quand le chercheur étudie le vécu ou l'expérience des personnes interviewées, donc dans une optique plus descriptive ou exploratoire⁸⁴. Les entretiens peuvent être utilisés sous différentes formes. Ils peuvent être très cadrés, avec un questionnaire strict à respecter, semi-directifs, on préfère alors un guide d'entretien, ou très peu cadrés, les « récits de vie » par exemple⁸⁵. Nous avons choisi de procéder par « *in-depth interviews* »⁸⁶, des entretiens en profondeur, car ils permettent de couvrir toutes les dimensions d'une réponse : les raisons, sentiments, opinions et croyances⁸⁷. Dans notre cas, nous allons évidemment plus loin que la seule réponse « c'est bien ou c'est pas bien ». Il faut aller en profondeur et comprendre le pourquoi de la position d'un participant, quel sens donne-t-il à sa prise de position.

Au début du processus, il est normal que le chercheur ait peu d'informations sur le sujet qu'il étudie. Un des avantages des interviews en profondeur est justement de pouvoir construire et améliorer au fur et à mesure son guide d'entretien⁸⁸. Il n'y a d'ailleurs pas de standard concernant le nombre d'entretiens minimum à réaliser. C'est au chercheur à déterminer s'il en a réalisé suffisamment. Il peut déterminer cela en constatant qu'un entretien supplémentaire n'apporte plus de nouvelles informations. C'est ce qui est appelé procéder par saturation.

Concernant le guide et les questions d'un entretien, il y a plusieurs critères à respecter⁸⁹. Le guide doit contenir les principaux sujets que le chercheur souhaite aborder, sans être trop structuré. En effet, il doit être flexible pour que l'interviewé soit à l'aise et puisse aborder les sujets dans l'ordre qui lui convient. Les questions posées doivent être claires et neutres, pour

⁸⁴ Johnson, J. M., & Rowlands, T. (2012). The Interpersonal Dynamics of In-Depth Interviewing. In J. A. Holstein, J. F. Gubrium, A. B. Marvasti, & K. D. McKinney (Eds.), *The SAGE Handbook of Interview Research* (pp. 99-115): SAGE.

⁸⁵ Brinkmann, S. (2014). Unstructured and semi-structured interviewing. In *The Oxford handbook of qualitative research* (pp. 277-299): Oxford University Press, USA.

⁸⁶ Ensuite traduit « entretiens en profondeur »

⁸⁷ Legard, R., Keegan, J., & Ward, K. (2003). *Op. cit.*

⁸⁸ Johnson, J. M., & Rowlands, T. (2012). *Op. cit.*

⁸⁹ Brinkmann, S. (2018). The Interview. In N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Eds.), *The SAGE Handbook of Qualitative Research*: SAGE
Legard, R., Keegan, J., & Ward, K. (2003). *Op. cit.*

ne pas influencer le répondant. Le chercheur peut utiliser des questions ouvertes et fermées, ces dernières permettant d'éclairer certains points précis apportés par les réponses aux questions ouvertes. C'est ce que nous avons fait pour construire notre guide d'entretien qui sera présenté dans la section suivante. Les questions posées permettent d'orienter la discussion sur le sujet visé, mais ensuite nous étions libres de relancer et d'approfondir les points qui nous intéressaient. Nous avons donc opté pour un guide d'entretiens qui ne soit pas trop strict, afin de conserver une flexibilité et une capacité d'adaptation face à la personne interviewée. Ce type d'entretien est qualifié de semi-directif.

Nous avons choisi d'interroger les citoyens panélistes qui ont participé au panel sur la jeunesse de 2018. Ces entretiens ont été réalisés entre un an et demi et deux ans après la participation des personnes interrogées au panel. Nous ne parviendrons à obtenir que les souvenirs des participants et ceux-ci seront dans un sens réinterprétés. C'est aussi dans cette situation que les entretiens se révèlent efficaces. Il nous a été possible de creuser les thèmes pendant les entretiens par des sous-questions ou des demandes d'explications.

4.1.3 L'apport de la théorie pour la méthode qualitative

Nous avons réalisé un premier entretien avec une ancienne panéliste en octobre 2019, dans une optique exploratoire. En analysant ce premier entretien, nous nous sommes dirigés vers le concept d'efficacité politique⁹⁰ pour expliquer ce que nous y avons trouvé. Ensuite, en construisant notre questionnaire pour la phase de récolte des données, nous avons choisi de nous inspirer de la notion d'efficacité politique pour guider nos entretiens. Le concept nous a permis de cadrer ce que nous souhaitons étudier dans ce mémoire.

Le problème auquel fait face cette étude est l'absence de données avant le panel. Ainsi, il est impossible d'appliquer les schémas généralement utilisés pour évaluer les effets d'un panel. C'est donc un travail inductif qui doit être fait et cela signifie que nous n'avons pas d'hypothèses théoriques à tester. Évidemment, les résultats pourront être mis en perspective plus tard avec d'autres résultats présentés dans la littérature, mais ce n'est pas l'objectif premier de ce travail. Les recherches qui mobilisent le concept d'efficacité politique utilisent de manière générale une échelle sur laquelle le répondant doit se positionner par rapport à une affirmation. Dans notre recherche, nous avons choisi de partir de cette notion pour élaborer les questions

⁹⁰ Cfr. Chapitre II

que nous souhaitions poser lors des entretiens. Ainsi la question cinq est inspirée de la dimension externe, tandis que la sixième question est inspirée de la dimension interne. Il nous semble aussi important de ne pas uniquement baser notre analyse sur ces seules questions. C'est pourquoi nous questionnerons aussi les participants sur leur rapport au politique, à savoir leurs liens avec les organisations politiques. Ainsi nous pourrons tenir compte de leur profil dans l'analyse des entretiens et amener une approche plus fine et nuancée. Le tableau ci-dessous reprend notre guide d'entretien.

<ol style="list-style-type: none">1) Pouvez-vous vous présenter ? (âge, diplôme profession)2) Racontez-moi comment s'est déroulé le panel et quel a été votre rôle au sein de celui-ci.3) Que pensez-vous d'une telle initiative ?4) Quel est votre rapport au politique ? (Aussi participation politique, vote, pétition, manif, ...)5) Pensez-vous que les institutions aujourd'hui soient à l'écoute des citoyens ? Et les élus (d'une manière générale mais aussi pendant le panel) ?6) Citoyen : Que pensez-vous du rôle du citoyen dans notre démocratie aujourd'hui ? Que pensez-vous de l'influence qu'il a ?
--

Tableau 1 Guide d'entretien

4.1.4 Les entretiens en pratique

L'accès aux données —c'est-à-dire aux participants du panel— fut problématique. Un e-mail avait été envoyé à l'adresse référencée sur le site du Parlement wallon concernant les panels citoyens⁹¹ en mai 2019. Le Parlement n'a pas pu fournir les données des participants, forcé de respecter le Règlement Général de Protection des Données. La personne en charge des relations extérieures a néanmoins transmis le mail de requête à l'ensemble des panélistes, mais nous n'avons reçu qu'une seule réponse positive. Nous avons ensuite contacté le professeur qui avait participé à ce panel, en tant que membre du comité scientifique. Il nous a redirigé vers une ancienne panéliste, qui a, par après, travaillé pour l'Institut Jules Destrée, et vers Monsieur Destatte, Directeur général de l'Institut. Dans un entretien téléphonique, ce dernier nous a

⁹¹ panelcitoyen@parlement-wallonie.be (Voir Annexes)

signifié qu'il ne pouvait pas non plus nous transmettre la liste que nous souhaitions obtenir. Finalement c'est par l'intermédiaire de l'ancienne panéliste rencontrée en octobre 2019 que nous avons pu contacter les personnes que nous avons interrogées. Cette dernière a pu nous fournir six adresses mails et nous sommes au final remonté de fil en aiguille pour parvenir à étendre notre liste d'anciens participants.

Les anciens participants ont d'abord été contactés par mail. Tous ont répondu positivement à notre requête, après quelques relances parfois nécessaires. Elles nous transmettaient ensuite un numéro de téléphone et nous convenions des modalités de rencontre lors d'un appel. Le premier entretien a été réalisé en octobre 2019, avec la première panéliste que nous avons contacté. Les autres entretiens ont eu lieu entre janvier et avril 2020. Ci-dessous se trouve un tableau récapitulatif des profils des personnes interviewées ainsi que des caractéristiques des différents entretiens.

Sexe, âge, province de domiciliation	Modalités	Date et durée de l'entretien
Femme, 32 ans, Province de Namur	Contact par e-mail, entretien en face à face	17 octobre 2019, 1 heure 02.
Homme, 61 ans, Province de Liège	Contacté par e-mail Entretien réalisé via WhatsApp	21 janvier 2020, 43 minutes
Femme, 59 ans, Province de Namur	Contacté par e-mail, puis par téléphone Entretien réalisé en face-à-face	22 janvier 2020, 52 minutes
Homme, 64 ans Province du Hainaut	Contacté par e-mail, puis par téléphone Entretien réalisé en face-à-face	22 janvier 2020, 42 minutes.
Femme, retraitée (n'a pas souhaité communiquer son âge) Province du Brabant Wallon	Contactée par e-mail, puis par téléphone. Entretien réalisé en face-à-face	24 février 2020, 1 heure 14.
Homme, 23 ans Province du Hainaut	Contacté par les réseaux sociaux. Entretien réalisé en face à face	03 mars 2020, 54 minutes
Homme, 52 ans Province de Liège	Contactée par e-mail, puis par téléphone. Entretien réalisé par téléphone (confinement)	16 avril 2020, 46 minutes

Tableau 2 Profil des personnes interviewées et caractéristiques des entretiens

Lors des entretiens nous étions à chaque fois seuls avec la personne interviewée. La plupart ce sont déroulés en face-à-face. Deux entretiens se sont déroulés par téléphone ou via l'application de messagerie WhatsApp. Le premier pour raison pratique parce que la personne en question habitait désormais Maastricht. Le deuxième est dû à la période de confinement qui a été imposée en Belgique à partir du mois de mars 2020. Tous les entretiens ont été enregistrés sur un smartphone. Ils ont tous été retranscrits intégralement par nos soins

4.2 Analyse des données

L'analyse s'est faite à partir de notes prises pendant les entretiens, lors des retranscriptions et de plusieurs lectures en profondeur des retranscriptions. Étant donné que nous menons un travail inductif, nous sommes partis du discours des participants interrogés pour essayer de construire notre modèle. Nous avons tout analysé à la main, le nombre relativement restreint d'entretiens le permettant. Nous avons dans un premier temps systématiquement noté les informations qui ressortaient des entretiens. Nous avons réalisé ainsi une fiche par participant. C'est-à-dire que toutes les informations tirées d'un entretien étaient notées sur une fiche qui était propre à ce participant. Nous avons fait cela dans un premier temps pour pouvoir retrouver facilement de quel participant venaient les informations lorsque nous aurions besoin d'extraits. Ensuite nous avons utilisé un code couleur pour rassembler par catégories les informations. Nous avons enfin, sur base du code, rassemblé toutes les informations sur des fiches par catégories, pour pouvoir procéder à l'analyse.

Nous avons choisi de regrouper les informations en trois catégories pour les présenter au chapitre suivant : les attentes, les opinions sur le panel et ses conséquences et les opinions sur la politique en général. Dans chaque catégorie d'informations sur retrouvent des éléments qui sont relatifs aux perceptions des participants.

Au fil de l'analyse, il nous a semblé important de ne pas abandonner les éléments de contexte et opinions sur le panel et ses conséquences. Ces éléments nous ont d'ailleurs permis de mettre en évidence un aspect important du profil des participants, leurs attentes. Ces éléments nous permettront également d'illustrer dans quelle mesure la participation influence les perceptions.

4.2.1 Deux profils de participants en fonction des attentes

Nous avons rapidement pu dégager deux profils de participants. En effet, lors de notre analyse, nous nous sommes aperçus que les citoyens qui revenaient d'une manière négative sur leur expérience présentaient des similitudes dans leurs discours, à l'instar de ceux qui évaluaient leur expérience positivement ou d'une façon neutre. Nous pouvons retrouver chez les citoyens qui reviennent négativement sur leur expérience qu'ils ont exprimé à un moment de l'entretien, des attentes par rapport à leur participation au panel. Nous remarquons deux types d'attentes, des attentes internes, formées en amont de la participation, et des attentes externes, formées pendant et après la participation. Ces attentes sont brièvement présentées par la figure ci-dessous.

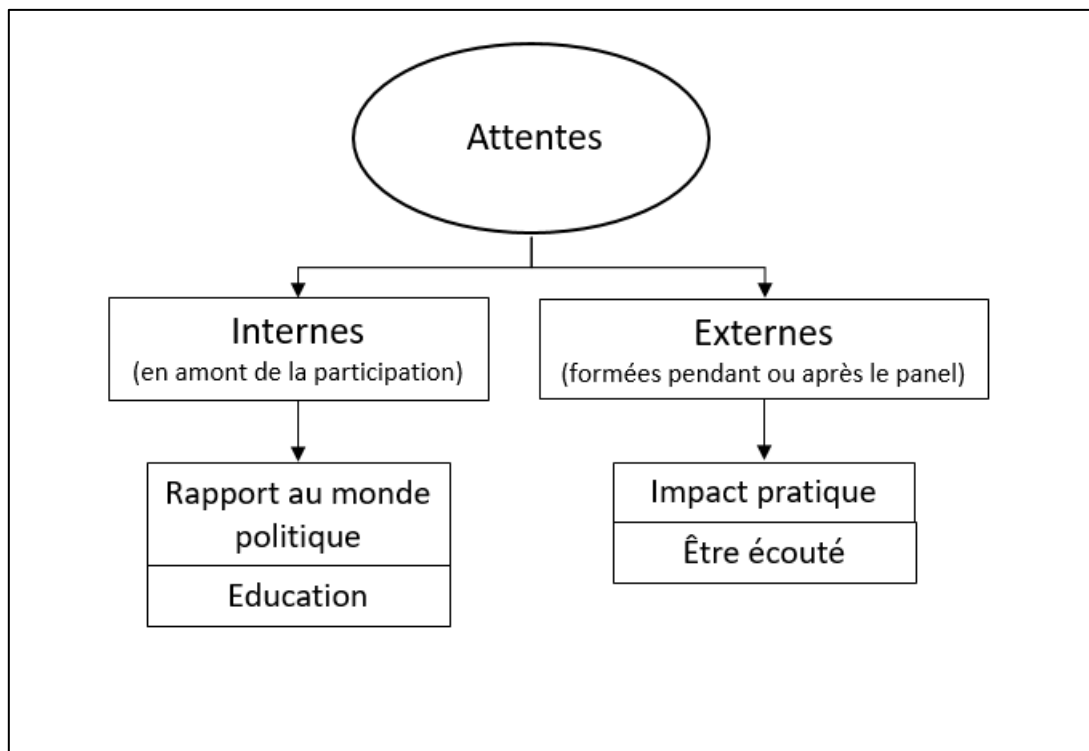


Figure 1 Les différentes attentes

4.2.2 Les opinions sur le panel et ses conséquences

Les tableaux suivants représentent les données que nous avons trouvées et regroupées selon trois sous-catégories : Les rencontres avec les politiques, le processus délibératif et la perception des innovations démocratiques. Chaque sous-catégorie sera présentée en détail dans le chapitre suivant.

Catégorie d'information	Rencontres avec les politiques prouvent le décalage entre citoyen et monde politique	Sentiment de déception qui découle des rencontres avec les élus et les ministres pendant le panel
Rencontres avec les politiques	Élément qui se retrouve dans le discours de 5 participants sur 7	Élément généralisé qui concerne principalement la rencontre avec le Gouvernement prévue qui n'a pas eu lieu

Tableau 3 Opinions provoquées par les rencontres avec les politiques

Catégorie d'information	Complexité	Originalité des solutions proposées dans la déclaration de consensus	Qualité des échanges et des interactions entre participants
Processus délibératif	3 participants relèvent que le processus était complexe (dont 2 avec attentes internes)	Élément généralisé qui se retrouve dans le discours de tous les participants	Élément généralisé à l'ensemble des participants

Tableau 4 Opinions sur le processus délibératif

Catégorie d'information	Sensibiliser au travail politique et l'humaniser	Pour la participation citoyenne en général	Sous différentes formes
Perceptions des innovations démocratiques	2 participants (dont un ancien assistant parlementaire)	Les participants interrogés sont tous pour la participation citoyenne d'une manière générale	Tous en faveur du panel, mais sous des formes différentes (soit pour essayer autre chose, initiative à multiplier, plus structurel pour avoir plus d'impact)

Tableau 5 Perception des innovations démocratiques

4.2.3 Les opinions sur la politique en général

Les tableaux 6 et 7 représentent les données que nous avons trouvées sur les opinions politiques en général et que nous avons groupées en deux sous-catégories : les opinions sur le système et ses composants (efficacité politique externe), et les opinions sur la place et le rôle du citoyen dans ce système (efficacité politique interne). Chaque sous-catégorie sera présentée en détail dans le chapitre suivant.

Catégorie d'information	Remise en cause systémique	Pas de remise en cause
Le système politique et ses composants	Chez certains participants (avec attentes internes), on remarque une remise en cause du système dans son ensemble (notion de crise, d'accointance dans le monde politique)	Les autres participants ne partagent pas cette vision, ni l'opinion qu'il y ait une « crise » de la démocratie

Tableau 6 Opinions sur le système politique et sur ses composants

Catégorie d'information	Citoyen exclu	Responsabilité citoyenne
Place et rôle du citoyen	Pour certains participants, le citoyen est exclu de la politique. La responsabilité dans la situation de malaise revient uniquement aux personnes élues	Pour les autres panélistes, il faut que le citoyen soit conscient de la responsabilité qu'il a dans la situation de « malaise », au même titre que les personnes élues

Tableau 7 Opinions sur la place et le rôle du citoyen dans ce système

V. PRÉSENTATION DES DONNÉES RÉCOLTÉES

Ce chapitre présentera les données que nous avons récoltées. D’abord nous aborderons la question des attentes. Ensuite nous présenterons les opinions des participants sur le panel et ses conséquences ainsi que leurs opinions sur la politique en général. Enfin, nous éclaircirons le lien qu’il peut y avoir entre la participation au panel et l’efficacité politique.

5.1 Deux types d’attentes

Nous n’avons pas posé de questions explicites quant aux attentes que les participants avaient potentiellement formulées lors de leur choix de participer au panel. Néanmoins nous leur demandions comment ils en étaient arrivés à participer à ce dispositif. Les attentes sont de deux types soit personnelles —nous parlerons d’attentes internes, soit structurelles —et nous parlerons d’attentes externes. Tous les participants nous ont au minimum fait part d’un type d’attentes.

5.1.1 Attentes internes

Les attentes internes que nous avons identifiées sont des attentes que les participants avaient en amont du panel citoyen. Il s’agit pour la majorité d’apprendre par leur participation au panel, mais pour une autre participante, il s’agit aussi de confronter un sentiment personnel à la réalité de la politique. Cette participante attendait du panel qu’il la réconcilie avec la politique. C’est donc ce qui l’a poussée à participer.

« Je crois que pour moi c’était un test ce panel pour retrouver la confiance et ça n’a pas fonctionné je t’expliquerais pourquoi après. Mais ce n’est pas à cause de ça »⁹²

Les autres attentes internes concernent donc une dimension d’éducation, d’apprentissage. Deux participants en particulier nous ont dit qu’ils attendaient du panel de comprendre le fonctionnement de la politique qu’ils ne connaissaient pas.

⁹² Femme, 32 ans, 17/10/2019

« Je suis curieuse, je suis très curieuse. Donc je n'avais jamais... Et je me dis oh non ça j'y vais. Et aussi pour apprendre un peu le fonctionnement du Parlement wallon. Donc voilà... »⁹³

« Le truc moi m'intéressait beaucoup parce que de base je suis pas intéressé par la politique, mais j'aime bien m'intéresser à des trucs que je ne connais pas. Donc c'était un peu kiffant »⁹⁴

5.1.2 Attentes externes

Les attentes externes se sont pour la plupart formées pendant le processus délibératif et concernent majoritairement le travail que les citoyens ont réalisé. Une participante nous a fait part d'une attente externe en amont du panel. Elle attendait d'être écoutée et de sentir son avis pris en compte, ce qui l'a poussée à participer.

« (...)Et puis bon naïvement je pensais aussi ben en tant que citoyen, tiens pour une fois qu'on me demande de m'exprimer, j'y vais. »⁹⁵

Les autres attentes externes que nous avons identifiées concernent l'impact de la déclaration de consensus rédigée, donc du travail fourni par les citoyens. Ces attentes se sont créées entre la fin du panel et la réunion de suivi qui s'est tenue un an plus tard. Nos entretiens ont été réalisés bien après la réunion de suivi et les participants ont eu l'occasion de confronter leurs attentes d'impact pratique aux déclarations du Gouvernement wallon. Ces attentes externes se retrouvent chez la majorité des participants interrogés.

« Alors je n'étais pas naïve au point de croire qu'il y aurait déjà des trucs en un an. Mais je me suis dit, ils auront quand même un petit peu creusé les pistes et dit « ben ça on a essayé, ou on a regardé d'un peu plus près mais c'est pas possible, ça on va l'amorcer maintenant, ou on va le faire, mais différemment ». Que nenni, rien du tout.»⁹⁶

« Quant à la suite, c'est no news...Donc le Gouvernement est tombé, puis il y a eu tout ce que vous savez, mais moi je n'entends pas dire que ce travail a été repris par qui que ce soit ni pour quoi que ce soit. Quand on a participé à ça, on se dit mais à quoi est-ce que j'ai vraiment participé...En quoi est-ce que ça fait avancer les choses ? Personnellement, c'est un peu décevant, d'autant que pas mal de personnes de ce groupe s'étaient fortement impliquées.... »⁹⁷

⁹³ Femme, 58 ans, 22/01/2020

⁹⁴ Homme, 23 ans, 03/03/2020

⁹⁵ Femme, 58 ans, 22/01/2020

⁹⁶ Femme, 32 ans, 17/10/2019

⁹⁷ Femme, 58 ans, 22/01/2020

« Je pense qu'il y avait des pistes qui auraient pu être exploitées. Et puis après ça, no news...Fini, plus rien, gouvernement tombé, enfin bon, voilà... Donc c'est une bonne expérience au niveau de ce qu'il s'est passé dans ce groupe, dans l'implication des personnes quelles qu'elles soient dans ce groupe, avec je pense des travaux qui étaient riches, mais qui, à mon sens, n'ont pas eu d'impact. »⁹⁸

« Ce n'était déjà plus le même gouvernement wallon, on était déjà en mode élections anticipatives et les intervenants n'ont pas, voilà donné l'impression de bien connaître, d'avoir lu notre déclaration et les différents points d'actions, et ils n'étaient pas vraiment prêts non plus. On a bien senti...On attendait d'eux des réponses bien concrètes et pratiques par rapport aux points d'actions et ça n'a pas été le cas, donc on est resté un peu sur notre faim. »⁹⁹

5.1.3 Quelles attentes pour quels participants ?

Les attentes que nous avons présentées dans les deux sections ci-dessus ne concentrent pas les participants de la même manière. Il est intéressant de noter qu'en fonction de leur passé politique, les attentes divergent.

Nous avons interviewé deux personnes avec un passé politique qui nous paraît pertinent. Un ancien assistant parlementaire et un ancien conseiller communal. Les attentes internes ne les concernent pas, nous n'en avons pas trouvé dans leur discours. Concernant les attentes externes, elles se retrouvent d'une manière bien moins importante que dans le discours des autres participants. Ces derniers n'avaient pas de rapport particulier avec la politique. Ils s'y intéressent, mais « un peu comme tout le monde ». Les extraits que nous avons cités montrent que les attentes d'impact ont marqué les participants. Les attentes externes sont par contre moins importantes pour les deux participants au passé politique, comme l'illustrent les deux extraits suivants.

« Et puis alors il y a l'après. C'est vrai que on a peu de vues sur finalement ce qui est utilisé ou pas par les parlementaires. Maintenant entre temps, il y a eu les élections, il y a eu pas mal de choses. Je vous avoue que sur la dernière année je ne suis pas retourné checké pour voir si les parlementaires c'étaient oui ou non saisis des conclusions du panel. Mais on a senti de certains parlementaires, que ce soit le Ministre-Président, ou bien Willy Borsu, une vraie écoute. Je dis pas nécessairement qu'après ils se sont saisi de l'ensemble en se disant c'est super génial on va en faire quelque chose...De ce que j'avais déjà pu croiser en politique, on recevait une vraie écoute de la part des différents groupes quoi...Maintenant, j'ai suivi un peu par après, mais je ne suis pas retourné checker pour voir si

⁹⁸ Femme, retraitée, 24/02/2020

⁹⁹ Homme 61 ans, 21/01/2020

effectivement ou retrouvait par après quelques éléments dans des propositions... »¹⁰⁰

« Maintenant il faut voir quand il y a changement de législature, changement de personnes, changement de partis, est-ce que eux vont reprendre ce qui a été fait avant, ou s'inspirer de ce qui a été dit ? C'est toujours le point d'interrogation. Mais je pense que au niveau politique, moi j'ai toujours dit que si le politique était intelligent dans ce sens-là, il y avait de quoi faire. Il y avait de très bonnes idées qui correspondaient justement aux attentes des jeunes. »¹⁰¹

5.2 Opinions sur le panel et ses conséquences

5.2.1 Les rencontres avec les politiques

Une première opinion qui se retrouve commune à tous les participants concerne les rencontres avec le personnel politique qu'ils ont eues durant le panel. Au fil de ces entretiens, les participants nous ont fait part de leur sentiment que les élus rencontrés dans le cadre du panel, sont en décalage avec la « réalité de terrain ». Ils nous citaient en exemple les discours des parlementaires pendant le panel qui selon eux, prouvaient ce décalage.

« Quand on voit ce qui a été présenté au niveau des partis politiques quand ils sont venus présenter leur vision, il y a des gens on se demandait ce qu'ils faisaient là, ça n'avaient strictement rien à voir. Si ils ont pris la peine après de lire les conclusions et ce qui avait été mis sur la table, ils pouvaient très bien faire un programme électoral qui correspondaient vraiment à ce que les jeunes attendaient parce que eux d'après leur vision à eux, ils étaient à côté de la plaque (...) Oui c'est ce que je dis... Ils sont déconnectés de la réalité de terrain quelque part... Faut voir maintenant quelle est la moyenne d'âge des députés wallons maintenant, certainement plus jeune qu'auparavant... mais avant quand on regardait... c'est pas si jeune que ça à part quelques-unes ou quelques-uns... »¹⁰²

« Alors on a eu Jean-Luc Crucke aussi qui est venu nous faire un exposé. Ce mec est exceptionnel. Ecoute, c'est pas du tout mes opinions, mais franchement j'ai été subjuguée. C'est un tribun ce mec. Et un langage hyper clair, il mêle même des trucs de sa vie pour expliquer des choses, vraiment... je me suis dit c'est une pointure ce mec... même si j'avais un gros à priori, franchement, très bien quoi. Donc je me dis qu'il y a encore des politiques qui sont capable de se mettre à notre niveau quoi... Par contre Monsieur Borsu là... transparent quoi. Euh chiant à écouter, aucune aura. C'est dommage, mais voilà. Mais tu te dis aussi en écoutant certains qu'il y a des fameux manipulateurs là-dedans. »¹⁰³

¹⁰⁰ Homme 52 ans, 17/04/2020

¹⁰¹ Homme, 64 ans, 22/01/2020

¹⁰² Ibidem

¹⁰³ Femme, 58 ans, 22/01/2020

Un autre élément issu du panel qui explique ce sentiment est la rencontre prévue avec le Gouvernement wallon, qui a été reportée. Les panélistes ont finalement rencontré uniquement le Ministre Crucke.

« Ce qui est décevant, c'est la réaction du Gouvernement.

-Qui était absent ?

-Oui...et d'ailleurs au moment où il y a eu cette rencontre entre le ministre Crucke...et....C'était un moment difficile. Et il y a eu des réactions des participants qui disaient mais vous vous prenez pour quoi ? On a travaillé pendant 5-6 jours et vous nous racontez ce que vous faisiez quand vous habitiez je ne sais où et que vous alliez à l'école... »¹⁰⁴

« Là où on a peut-être été déçu c'est qu'il était prévu de rencontrer le Gouvernement wallon à un moment donné. Et puis ça a été reporté, on a vu que Crucke. Donc l'ensemble du Gouvernement, on l'a pas vu »¹⁰⁵

« (...)Mais bon la déception quand on vous dit voilà vous allez rencontrer le Gouvernement wallon, c'est prévu, vous allez pouvoir échanger avec eux, il y a deux heures de prévues. Et puis ce jour-là, il y a personne, et puis la fois suivante, on a simplement le ministre du budget qui vient nous rencontrer »¹⁰⁶

« Peut-être une légère déception parce que on s'est retrouvé au moment des conclusions du panel dans une situation, je me rappelle plus des circonstances exactes, où il y a avait moins de parlementaires que prévu. »¹⁰⁷

5.2.2 Le processus délibératif

Certains participants nous ont dit qu'ils avaient trouvé le panel complexe, cela nous renvoie vers l'efficacité politique interne. Notamment sur les questions de méthodologie et d'experts, qui selon eux, n'étaient pas adaptés à un public large et représentatif de la société. Une participante nous a aussi dit qu'elle aurait préféré rencontrer des experts de terrain. Deux participantes avec des attentes internes font partie de ceux qui ont trouvé le panel complexe.

« Oui un langage pas du tout adapté à un panel. Ok moi je comprenais mais je posais quand même des questions parfois sur des termes qu'ils utilisaient je me disais mais attend on est où ici ? Tu parles pas à des parlementaires, tu parles à un panel citoyen quoi. Donc ça j'ai...pas trop apprécié les interventions d'experts qui ne se mettaient pas du tout au niveau du panel. Un panel qui en partie comprenait, mais il y en avait d'autres qui étaient complètement largués. Tu le voyais. Ça c'est dommage que ça reste vraiment très technique... »¹⁰⁸

¹⁰⁴ Femme, retraitée, 24/02/2020

¹⁰⁵ Femme 32 ans, 17/10/2019

¹⁰⁶ Homme, 64 ans 22/01/2020

¹⁰⁷ Homme 52 ans, 17/04/2020

¹⁰⁸ Femme, 58 ans, 22/01/2020

« Et puis on nous a expliqué qu'on allait devoir produire un document, dans lequel on définissait des axes stratégiques, c'était très compliqué, des axes stratégiques et des objectifs à atteindre dans un futur souhaitable (...) Alors il faut bien se dire que tout ça c'était très compliqué parce que aucun de nous n'avait jamais fait de la prospective et que c'est des jargons assez précis quoi (...)»¹⁰⁹

La complexité du processus mise en avant par les participantes de notre précédente catégorie ne se retrouve pas dans le discours des autres participants. Quand nous les avons questionné, tant chez les plus familiarisé avec le travail politique que ceux qui n'avaient jamais expérimenté ce genre de travail, nous n'avons pas retrouvé cette dimension.

« Donc on était encadré par l'Institut Destrée là. Et c'était bien orienté, c'était bien conçu, bien chapeauté et je vais dire avec des thèmes qui évoluaient de semaine en semaine »¹¹⁰

« Sinon, je me souviens, très bonne organisation, très bonne gestion du temps aussi, également heuuu, très clair au niveau des démarches à suivre, très bonne interaction avec notamment le groupe Julien Destrée et aussi tous les suivis de chaque réunion étaient aussi remarquable, bien gérés aussi. Rien à dire à ce niveau-là. »¹¹¹

Une participante nous a fait part qu'elle avait eu l'impression d'avoir été orientée pendant le processus du panel. Malgré le fait qu'elle cite que certains politiques sont « manipulateurs », ce n'est pas par eux qu'elle s'est sentie orientée, mais par l'Institut Destrée, chargé de mener à bien le panel. Par trois fois dans l'entretien, elle nous a fait part de ce sentiment de ne pas avoir eu la place pour s'exprimer librement. Cette participante fait partie également de ceux qui ont trouvé le processus complexe et difficilement abordable.

« ...Ca c'est dommage que ça reste vraiment très technique, et alors très orienté par l'Institut Destrée hein.

- Dans quel sens ?

-Si tu veux on faisait des sous-groupes et à chaque fois il y avait un représentant de l'Institut Destrée qui était là pour nous aider, mais qui en même temps répondait quelque peu aux questions qu'on nous posait...donc je trouvais que ce n'était pas vraiment ce que le panel aurait dit quoi. Mais bon, ça c'est un sentiment personnel. Et même au niveau du personnel de l'Institut, le langage qu'ils utilisaient, il fallait quand même suivre. Donc voilà, une expérience décevante à ce niveau-là (...)

Je pensais avoir plus d'espace pour exprimer vraiment ce que je ressentais mais bon...c'est quand même fort canalisé (...)

¹⁰⁹ Femme, 32 ans, 1710/2019

¹¹⁰ Homme, 64 ans, 22/01/2020

¹¹¹ Homme 61 ans, 21/01/2020

Je pense qu'au départ oui, la volonté était effectivement de... d'être à l'écoute et c'est tout à leur honneur, mais la manière dont ça a été mené... c'était tellement visible où on voulait qu'on aille quoi...que voilà malheureusement, comme des petits moutons on y est allé. »¹¹²

Enfin, tous nous ont souligné la qualité des échanges et des interactions sociales qui ont eu lieu entre les panélistes. Les participants ont trouvé la confrontation d'idées, les discussions et les rencontres très enrichissantes et très intéressantes. Ils estiment de manière assez unanime que leur travail a permis de rédiger une déclaration de consensus qui contenait des idées et des propositions très originales sur les thématiques dont ils étaient amenés à débattre.

« Maintenant, c'est important qu'on ait pu faire notre popote entre nous, parce qu'une des forces du panel je crois, c'est le fait qu'on ne sache pas tout et donc on va être beaucoup plus créatifs pour trouver des idées (...) Rien que pour ça, je trouve qu'ils ne devraient pas faire 4 jours de panel, mais rassembler les citoyens autour d'un sujet, sans les aiguiller, les laisser faire leur popote et prendre les idées et vraiment s'en saisir »¹¹³

« ...je trouve que les échanges étaient très riches. J'ai beaucoup appris des autres dans ce genre de réunions. Vous allez me dire c'est pas le but, oui et non. Parce que on peut considérer que dans un panel il y a des gens qui vont faire comme des taches d'huile et qui vont essayer de dire des choses en tenant compte des avis qu'ils ont entendus, des choses qu'ils ont apprises, etc... »¹¹⁴

« Il y a eu énormément d'échanges, il y avait des personnes qui avaient beaucoup de choses à dire. Moi effectivement j'ai été impressionnée par l'intervention de jeunes de 18 ans qui avaient beaucoup de choses à dire, ils avaient une belle, une bonne vision, une vision juste de certaines thématiques. Moi personnellement, c'était extrêmement plaisant d'entendre ça (...) Donc on peut apporter quelque chose. Et ce qui est intéressant, c'est la discussion qui s'engage à ce moment-là »¹¹⁵

« ...mais au moins on parlait vraiment de ces choses-là. Et on était dans ce côté justement intéressant...en tout cas de ce que j'ai l'impression, de la politique. Ces échanges d'idées, débats, et c'est aux personnes qui arrivent à mieux défendre ce qu'ils disent qui gagnent l'avis public. T'avais vraiment un côté forum, au sens presque romain du terme, athénien où vraiment il y avait quelqu'un qui disait, fin chacun avait la parole à son tour et il disait ces idées puis un répondait « ah je ne suis pas d'accord » et l'autre répondait « mais non, vous ne savez pas les chiffres », super cool »¹¹⁶

¹¹² Femme, 58 ans, 22/01/2020

¹¹³ Femme, 32 ans, 17/10/2019

¹¹⁴ Femme, retraitée, 24/02/2020

¹¹⁵ Homme 64 ans, 22/01/2020

¹¹⁶ Homme, 23 ans, 03/03/2020

5.2.3 Perception du panel et des innovations démocratiques

Toutes les personnes interrogées pour cette recherche sont en faveur des innovations démocratiques et de la participation citoyenne d'un point de vue global. Mais les avis divergent sur la manière dont il faudrait promouvoir de tels dispositifs.

« C'est quand le prochain panel ? Voilà, comment est-ce que le Président wallon, du Parlement wallon actuel, Marcourt, va reprendre ça, ou, voilà comment ? Parce que là on aurait vraiment alors, ou bien qu'est ce qui est prévu ? Là on aurait alors vraiment une ligne conductrice, comme il a été établi depuis le premier panel. Sinon c'est vrai qu'on risque de retomber dans une crise de déficit de démocratie. »¹¹⁷

« Les panels en Wallonie, c'est un jeune bébé, donc il faut continuer à essayer des choses, mais je crois que même si on doit refaire des panels, il faudrait demander à quelqu'un d'autre de gérer pour faire autrement, tout simplement. Il faut tester un autre processus, pas que l'autre soit forcément mauvais et peut-être mettre moins de, parce que ça coûte très cher un panel (...) Et faire plus de communication aussi autour du panel. Parce que à part ceux qui y ont participé et des gens comme toi... »¹¹⁸

« ...ça me plairait bien de faire ça de manière...plus intense ou plus régulière... Pour donner une chance à ce genre d'initiatives, j'ai le sentiment que ça doit être plus structurel...Mais c'est un bel exercice »¹¹⁹

Dans cette perspective, malgré les difficultés énoncées précédemment, le citoyen serait tout à fait compétent pour effectuer ce travail.

« Moi je les trouvais grave cool... (...) mais je me souviens qu'on avait quand même des idées qui me plaisaient qui allaient je trouve dans un sens assez progressiste »¹²⁰

« ...mais je vous avoue que j'ai été plus que surpris par le niveau, le mode de fonctionnement et par la qualité des résultats. »¹²¹

Les participants envisagent également le rôle du citoyen dans ces dispositifs délibératifs différemment. Pour eux, ce type d'initiative sert à sensibiliser au travail politique et à humaniser la politique.

« Mais par rapport au panel, là, je pense que c'est surtout une tentative de démocratie plus directe, d'interactivité, voilà, et d'humanisation aussi peut être, de

¹¹⁷ Homme, 61 ans, 21/01/2020

¹¹⁸ Femme, 32 ans, 17/10/2019

¹¹⁹ Homme, 52 ans, 17/04/2020

¹²⁰ Homme, 23 ans, 03/03/2020

¹²¹ Homme, 52 ans, 17/04/2020

simplification, heuuu du politique aussi. Une mise à niveau au niveau du citoyen, voilà, qu'on fasse tomber des barrières qui sont souvent artificielles, subjectives, entre le citoyen Lambda et le politique. »¹²²

« C'est quelque chose qui est ressorti, ils ont découvert le travail politique, ils se sont rendus compte que c'était pas du tout aussi simple que ce qu'on pouvait imaginer. »¹²³

« On se rend vite compte que quand on ouvre une porte c'est un couloir sans fin. A un moment donné, on se rend compte qu'on est petit « comme »ça et qu'on a besoin de savoir un milliard de choses pour faire des propositions qui tiennent la route »¹²⁴

5.3 Opinions sur la politique en général

Nous pouvons classer nos résultats en deux sous-catégories : les opinions sur le système politique et ses composants, liées à l'efficacité politique externe, et les opinions sur la place du citoyen dans ce système, liées à l'efficacité politique interne. Au sein de ces deux catégories, les opinions exprimées par les participants sont assez diversifiées.

5.3.1 Les opinions sur le système politique et ses composants

Certains participants nous ont fait part d'opinions plus négatives sur le système politique général. Nous pouvons remarquer une désaffection concernant les hommes et femmes politiques— en général, pas uniquement ceux rencontrés dans le cadre du panel, mais aussi concernant le système de partis belge.

« Il faut faire la différence entre eux et leur casquette. Quoique il y en a certains qui n'enlèvent jamais leur casquette, ce qui est bien dommage. Je crois que c'est ce qu'il faut noter. Ce qui est très dommage dans les parlementaires je ne sais pas, mais en tout cas tous ceux qui sont là depuis très longtemps. C'est ça, ceux qui sont là depuis très longtemps je crois que leur costume de politicien, ils n'arrivent plus à l'enlever, juste pour garder leur tenue d'être humain (...) Je crois que c'est un mot qu'on oublie souvent dans la politique, c'est que à la base, c'est un service. On met en pause sa carrière, c'est ça normalement, pour faire du bien à la société. C'est pour ça aussi que quand on arrête la politique, quand on a terminé son mandat, on reçoit un somme d'argent en dédommagement du fait qu'on ait dû mettre en pause sa carrière et qu'on doit retrouver du travail. Normalement c'est ça l'idée. Et je trouve que beaucoup trop parmi les anciens ont oublié ça. »¹²⁵

¹²² Homme 61 ans, 21/01/2020

¹²³ Ibidem

¹²⁴ Femme, 32 ans, 17/10/2019

¹²⁵ Femme, 32 ans, 17/10/2019

« Le délégué syndical FGTB, il fait partie du parti... C'est normal ça ? Ben non... Ca va pas. Qu'est-ce qu'il va faire au niveau du parti ? Il y a beaucoup trop d'accointances, fin voilà, ça va pas. C'est pas bon... »¹²⁶

Une participante remet aussi en question son droit de vote, qui selon elle n'a plus d'impact car les coalitions sont décidées à l'avance.

« (...) mais est-ce que on se fait entendre, je crois pas. Je pense qu'il faut passer par des partis ou autre pour faire entendre sa voix. Le citoyen comme ça en tant que tel non...non (...) Et bon par le fait d'aller voter, est-ce vraiment écouter ? Non encore une fois...les coalitions sont quasi décidées à l'avance... »¹²⁷

La notion de service et d'intérêt général se retrouve aussi chez une autre participante. Ici, c'est la façon dont est exercée la politique qui est évoquée par ces participantes. Sans cibler de politiciens ou de situations en particulier, il s'agit d'une remise en question systémique, comme l'illustre également le second extrait.

« Manifestement il y a une crise, ça me semble évident. Il y a une confiance à rétablir, qu'on essaie de miner de plus en plus. (...) Par exemple dire il faut retourner aux élections, mais qu'est-ce qu'on va aller chercher aux élections ? Les citoyens ont déjà exprimé une fois ce qu'ils avaient à dire(...) Mais c'est sûr qu'il y a une crise... Vous interrogez les gens, ou bien ils s'en foutent...Voilà... Alors c'est vrai que...on est quand même dans pays qui est fort...je prends la Wallonie, mais je suis étonnée par les ambitions personnelles...et les gens ont bien compris ça que quand on se retrouve en politique, il y a les ambitions personnelles, et les ambitions de masse, d'intérêt général. »¹²⁸

À l'inverse, un autre participant nuance la soi-disant situation de crise actuelle. D'ailleurs, Il n'est pas fait mention d'une quelconque situation de crise par les autres participants.

« Une crise de la démocratie, je n'irais pas jusque-là. Peut-être c'est une initiative tout à fait louable qu'il faut encourager pour rapprocher le citoyen du monde politique, et on voit bien actuellement en Belgique, au niveau fédéral, c'est pas seulement que cela fait plus de 365 jours que le pays est sans Gouvernement fédéral, mais le fossé entre le citoyen Lambda et le monde politique s'accroît de jours en jours . C'est même à croire vu de l'étranger comme moi, est ce que le citoyen belge existe encore ? Il n'y a pas de signe de protestation quelconque, les gens ne

¹²⁶ Femme, retraitée, 24/02/2020

¹²⁷ Femme, retraitée, 24/02/2020

¹²⁸ Femme, 32 ans, 17/10/2019

descendent pas dans la rue pour ça, pour réclamer un Gouvernement, c'est assez étonnant. »¹²⁹

Une participante estime également que le système n'est pas à l'écoute du citoyen. Selon elle, le citoyen ne peut être entendu qu'à partir du moment où il représente un certain volume, un groupe d'autres citoyens (elle cite l'exemple du mouvement des blouses blanches).

« Malgré ce qu'ils ont créé au Parlement qu'on peut introduire quand on est pas content ou pas satisfait...Je ne pense pas. Ils sont à l'écoute du citoyen dès l'instant où l'on représente un certain volume. Comme par exemple les blouses blanches...bon ben voilà le financement supplémentaire est passé parce que il y a eu des grèves, il y a eu un soutien supplémentaire de certains partis,... Non, non je pense qu'ils sont loin des réalités du citoyen et j'ai pas beaucoup d'espoir (...) Je pense qu'il faut passer par des partis ou autre pour faire entendre sa voix. Le citoyen comme ça en tant que tel non...non...Non je ne pense pas que le citoyen lambda puisse faire entendre sa voix. Il faut qu'il rejoigne soit des mouvements, soit...hein les jeunes pour le climat ou des choses comme ça, et encore quand on voit le résultat on est pas vraiment entendu »¹³⁰

5.3.2 La place du citoyen dans le système politique

Grâce aux extraits présentés dans la section précédente, il est intéressant de relever que chez les citoyens qui remettent en cause le système, leur place en tant que citoyen semble se limiter au fait de voter. Ainsi, la responsabilité de la situation de « malaise » ou de « crise » actuelle et du fait que selon eux le système ne fonctionne pas, viendrait uniquement des personnes élues. Ces participants conçoivent les élus comme seuls responsables de la situation démocratique. Il s'agit d'une relation entre élus et malaise démocratique, où le citoyen n'a pas sa place et dont il n'est pas responsable.

Une participante en particulier nous a fait part que, selon elle, si on veut redonner un rôle au citoyen, cela peut passer par l'implication citoyenne dans les processus décisionnels. Elle estime que l'implication du citoyen devient inévitable. Pour cette participante il faut inclure le citoyen dans un processus dont il ne fait pas partie actuellement.

« L'implication citoyenne dans les décisions politiques, elle est inévitable. Elle est inévitable, elle est bonne, mais comment la faire, et la faire bien ? »¹³¹

¹²⁹ Homme 61 ans, 21/01/2020

¹³⁰ Femme, 58 ans, 22/01/2020

¹³¹ Femme, retraitée, 24/02/2020

Pour les autres participants, ceux qui ne partagent pas l'opinion qu'il y ait une crise, nous ne remarquons pas la même place donnée au citoyen. À la différence de leurs collègues interviewés, ils semblent même donner une certaine part de responsabilité au citoyen dans la situation démocratique actuelle. Même si un panéliste reconnaît que c'est aussi au politique de faire la démarche d'intéresser le citoyen à son travail.

« Non parce que au niveau du Parlement wallon ils ont mis en place, avec leur site internet, les gens peuvent poser leurs questions, avoir un retour et tout. Donc il y avait déjà une démarche qui avait été faite dans ce sens-là. Mais il faut que les gens s'intéressent à la politique, et aillent sur le site, et suivent les débats, posent des questions et tout.»¹³²

La responsabilité de la situation de ce que certains appellent « crise » est du fait des deux parties, le citoyen et les personnes élues. Cela marque une différence avec la première conception de cette relation de responsabilité présentée ci-dessus. Dans la situation actuelle, le citoyen est inclus et a sa part de responsabilité également.

« Il y a aussi une responsabilité de l'électeur qui se retrouve dans les parlements, les conseils... Les citoyens doivent aussi accepter leur part de responsabilité de qui se trouve là-bas. C'est encore différent pour un gouvernement, parce qu'il n'y a pas besoin d'être élu pour être ministre »¹³³

Loin de rejeter toute la responsabilité sur les citoyens, deux panélistes introduisent également une troisième partie comme étant responsable, les médias. Les médias jouent un rôle en relayant que des informations négatives à propos du travail politique.

« Je pense qu'il y a la manière dont les choses sont présentées et perçues au travers des médias. Il y a le fait que parmi le personnel politique, les plus visibles ne sont pas les plus efficaces nécessairement. Forcément on ne va jamais lire un article dans le soir, si avant les élections avec les palmarès des parlementaires mais c'est un article sur 4 ou 5 ans, mais forcément, vous ne verrez pas un article qui dit aujourd'hui, tel parlementaire a travaillé 12h et a déposé 3 propositions que personne ne va peut-être lire... Par contre si le même parlementaire est soupçonné d'avoir piqué 500€ dans la caisse de sa commune, tout de suite on aura un article qui explique qu'il est soupçonné, et s'il est acquitté dans deux ans, il y aura même pas d'articles pour le dire. Ce biais là sur la manière dont le travail parlementaire est parfois présenté »¹³⁴

« Je veux dire si on faisait un micro-trottoir aujourd'hui, au cours des 6 derniers mois ou 4 derniers mois, quelles sont les thématiques qui sont les plus, on fait la

¹³² Homme, 64 ans, 22/01/2020

¹³³ Homme, 52 ans, 17/04/2020

¹³⁴ Ibidem

une. Et j'ai l'impression qu'on a très peu entendu parler du travail du Gouvernement et du Parlement wallon. Et tout était entaché par ces salles affaires je dirais liégeoises, Publifin et autres. J'ai l'impression que ça se réduit à Moreaux sur 80, 90 % des thématiques. Or je suis certain que la Gouvernement actuel de Wallonie ainsi que la Parlement font un travail considérable et constructif. Et on ne l'entend guère »¹³⁵

5.4 Le lien entre les deux types d'opinions

Finalement, il reste à éclaircir la question du lien entre leur expérience de panéliste et leurs opinions et perceptions du système politique ainsi que de la place du citoyen. La participation au panel a influencé différemment les participants. Chez certains participants, on remarque un lien clair entre leur expérience et leur efficacité politique, tandis que chez d'autres participants, le lien n'est pas clair, voire inexistant.

Un lien explicite se remarque dans le discours des panélistes ayant formulé des attentes internes avant leur participation au panel. Ces deux participantes font un lien clair entre ce qu'elles ont vécu au panel et leur perception du monde politique aujourd'hui. Dans le premier extrait, la participante revient sur deux situations qui l'ont marquée en tant que citoyenne au Parlement. Elle conclut ces deux expériences en disant que « ça ne l'a pas calmé ».

« Parce que tu te rends compte aussi quand tu assistes à un panel que finalement, le monde politique ben c'est des accointances. Ils s'entendent tous très bien et quelque soit leur couleur politique, ils font un peu le show quoi. Mais sinon, entre eux, tu vois que c'est une caste qui a des privilèges, donc touche pas à mes privilèges, et entre nous on s'entend très bien, pour justement maintenir ces privilèges, cette manière de vivre. Au Parlement wallon, oui il y a un bar, c'est gratuit euh génial, alors que nous, citoyens on découvre ça. On se dit attend, on est où ici. Fin tout bêtement tu vas chercher un verre tu veux payer quoi. Parce que toi et moi on paye. Et puis on dit mais non madame. Moi je m'en doutais mais à ce point-là...

-Vous trouvez qu'ils ne sont plus connectés avec les citoyens ?

-Plus du tout, plus du tout... et même à table quand tu parles avec eux, je leur dis et ben dites donc on mange bien, et on a du bon vin. Manière de provoquer évidemment, et on me dit ben oui c'est la moindre des choses. Je dis la moindre des choses pour moi ou pour vous ? Ben pour les deux...Ha...Mais bon, encore une fois, c'était à voir quoi. Mais bon là ça m'a pas calmé. »¹³⁶

¹³⁵ Homme, 61 ans, 21/01/2020

¹³⁶ Femme, 59 ans, 22/01/2020

Le second extrait concerne la participante qui attendait du panel qu'il la réconcilie avec la politique. Du discours des parlementaires lors de la présentation de la déclaration de consensus, elle vient à généraliser son vécu à l'ensemble du système politique belge.

« ...il y a avait une certaine tendance à dire ha oui vous proposez ça, mais nous dans notre programme on propose ça aussi. Ils essayaient de faire coller ça à leur programme de parti. C'est là qu'on se rend compte que le système de partis a aussi ses limites dans le sens où tout se termine un peu en foire au boudin où chacun vient un peu dire oui mais ça c'est mes idées...On s'en tape. Y a un peu un coté marque avec les partis...Fin pour moi une des grosses faiblesses de la politique c'est les partis »¹³⁷

Une autre participante nous fait part d'un constat similaire en utilisant un exemple vécu lors du panel. Elle généralise alors cette expérience qui vient influencer son opinion.

« A un moment donné dans cette réunion qui se passait l'après-midi, il y a 3 des dames pour qui j'ai beaucoup de respect, qui disaient écoutez je n'ai plus beaucoup de temps je dois aller chercher mon fils à 15h30 à l'école, si vous pouviez avancer un peu plus vite...Moi ça me tue...Ok oui on est une femme, mais moi j'ai eu des enfants, j'ai travaillé. Je disais pas à 15h30 je dois aller chercher mon enfant. C'est pour la petite histoire, mais c'est révélateur je trouve. Je n'attends pas ça d'un politique, qu'elle soit femme ou non, qu'elle ait des enfants ou non, j'en ai rien à faire. »

Mais ce ne sont pas les trois seules participantes chez lesquelles nous pouvons trouver un lien. Nous en trouvons un également chez le participant anciennement conseiller communal. Pour lui le fait que le panel se soit déroulé au Parlement lui permet de se rendre compte du fonctionnement de la politique et de la façon dont les élus exercent leur travail

« -On était très bien reçus, peut-être même trop bien reçus. Je sais pas si les autres sont du même avis quand tu regardes un petit peu. Si au niveau des repas c'était très bien, on était bien accueilli, bien encadré. Je pense que quand on voit l'envers du décor, on comprend certaines choses et on peut se poser des questions également (...) C'est leur façon de fonctionner quoi. Je vais dire quelque part, quand on regarde un petit peu, il y a moyen de faire des économies. Ils sont là comme dans un cocon.¹³⁸

Il généralise également son expérience lorsqu'il a rencontré des parlementaires dans le cadre du panel. Les élus semblaient en décalage avec les besoins des citoyens. Il généralise ce sentiment aux élus d'une manière générale.

¹³⁷ Femme, 32 ans, 17/10/2019

¹³⁸ Homme, 64 ans, 22/01/2020

« D'une façon générale, non je ne pense pas, qu'ils soient à l'écoute non. Quand on voit les points de vue qui ont été partagés par les représentants des partis politiques, non. Quand quelqu'un vient avec un papier commence à le lire et parfois ne sait pas ce qu'il y a à l'intérieur du papier, je pense que c'est clair et net. Quelqu'un qui maîtrise un sujet va savoir en parler sans devoir, je vais dire peut-être en suivant un canevas, mais quand on doit lire un papier c'est que non, on ne connaît pas son truc. Et surtout ça ne correspondait pas aux attentes des jeunes. »¹³⁹

¹³⁹ Homme, 64 ans, 22/01/2020

VI. ANALYSE ET DISCUSSION

Ce chapitre portera sur l'analyse et la discussion des données descriptives présentées au chapitre précédent. Nous répondrons à la question que nous avons posée au début de ce travail : **Comment les citoyens qui ont participé à un panel perçoivent-ils à long terme le système politique et leur position dans ce système ? Comment la participation à ce panel influence-t-elle ces perceptions ?** Nous allons discuter les résultats en regroupant les données sous les concepts d'efficacité politique externe et interne. D'abord, il nous semble nécessaire de discuter les attentes des participants car elles ont une importance pour leurs perceptions. Ensuite, nous discuterons l'efficacité politique externe et la perception du système politique. Nous orienterons notre discussion sur le lien qu'il y a, ou pas, entre la participation et les perceptions. Nous adopterons la même démarche pour l'efficacité interne et enfin nous discuterons la notion du long terme.

6.1 Différents participants

Les attentes que nous avons présentées nous permettent de dresser deux profils de participants. Comme nous l'avons montré, ils ne sont pas tous arrivés le premier jour du panel avec les mêmes attentes, ni pour les mêmes raisons. Ces attentes sont importantes car elles sont liées à l'influence qu'a pu avoir la participation sur l'efficacité politique des participants.

Nous avons mis en évidence que certains citoyens étaient arrivés avec des attentes internes. Une participante voulait que le panel la réconcilie avec la politique, deux autres citoyens voulaient en apprendre davantage sur le fonctionnement politique. Dans ce sens, les résultats rejoignent ce que Fung¹⁴⁰ a déjà montré en disant que les « *mini-publics* » servent à éduquer. Certains citoyens dans notre cas avaient cette attente d'apprendre par leur participation. Certains participants n'ont pas parlé d'attentes d'éducation, mais ils nous ont confié avoir accepté de participer au panel parce que la thématique les intéressait.

« Euh moi ce qui m'intéressait, étant donné que j'étais dans l'enseignement et que ici on est avec pas mal de jeunes, c'est la thématique qui m'intéressait pas mal »¹⁴¹

¹⁴⁰ Fung, A. (2007). *Op. cit.*

¹⁴¹ Homme, 64 ans, 22/01/2020

Si seulement trois citoyens nous ont fait part d'attentes internes, ils sont plus nombreux à avoir formé des attentes externes après le panel. Ces attentes concernaient l'impact pratique de la déclaration de consensus. Comme nous l'avons présenté, ces attentes externes n'ont pas été comblées, en cela, les résultats viennent confirmer ce que Goodin¹⁴² a montré, concernant le manque d'impact politique des innovations démocratiques. Mais les citoyens ont réagi différemment à cette absence de réponse. Les citoyens qui n'ont formulé que des attentes externes n'accordent pas trop d'importance au fait de savoir si une réponse y a été apportée, même si on peut remarquer une légère déception. Les citoyens qui avaient des attentes internes en amont du panel et qui ont formé des attentes externes après le panel y accordent plus d'importance. Ces citoyens se montrent beaucoup plus critiques envers l'attitude du Gouvernement wallon par rapport au travail effectué par les citoyens.

6.2 Perception du système politique

Nous avons montré que les citoyens qui avaient des attentes internes en participant au panel citoyen se montrent beaucoup plus critiques sur leur perception. Il est intéressant de noter que ces panélistes se montraient déjà critiques envers le système avant de participer au panel. Rappelons qu'une des participantes l'envisageait comme un test pour la réconcilier avec le système. Ou encore une autre participante qui avait accepté, étonnée qu'on lui demande son avis pour une fois. Un facteur important semble avoir joué, celui de l'origine parlementaire du panel citoyen. Le fait de pouvoir être directement confronté aux élus wallons et à leur réalité n'a pas permis de renouer leur confiance envers le système. Dans le discours de ces participantes, c'est finalement le système politique dans son ensemble qui vient à être remis en question. Un système qui n'est plus à l'écoute des besoins du citoyen. Ces participants avaient une efficacité politique externe plus faible que les autres au moment du panel, ils étaient moins confiants dans le système.

En ce qui concerne les citoyens sans attentes avant le panel, leur participation a peu affecté la façon dont ils perçoivent le système politique. Certains participants ont reconnu avoir été déçus à certains moments de l'attitude des élus rencontrés, mais nous n'observons pas que cela les amène à remettre le système en question. Certains de ces participants nous ont d'ailleurs affirmé qu'ils avaient confiance dans le système politique belge. Ils remettent également en doute

¹⁴² Goodin, R. E., & Dryzek, J. S. (2006). *Op. cit.*

l'affirmation répandue selon laquelle la démocratie aujourd'hui, est en crise. Ces participants avaient une efficacité politique externe plus forte, ils étaient plus confiants.

Finalement, la perception du système politique ne change pas chez les participants. Nous pouvons remarquer que les participants déjà critiques avant le panel, le restent. Leur expérience au panel confirme les opinions qu'ils avaient déjà. Le fait d'avoir participé à une innovation démocratique ne change pas leur perception. Les citoyens qui se montraient critiques le sont toujours, tandis que ceux qui ne se montraient pas critique envers le système ne nous ont pas dit l'être. La combinaison d'attentes internes et externes en particulier a rendu les participants plus critiques.

6.3 Place, rôle et compétences du citoyen

Nous avons pu observer qu'il y a parmi les participants interrogés deux conceptions différentes de la relation entre élus, citoyens et « malaise » démocratique.

La première conception conçoit la situation de malaise démocratique comme la responsabilité des élus uniquement. Pour les participants partageant cette vision, si le système ne fonctionne plus aujourd'hui, c'est de la responsabilité des élus politiques. Le citoyen dans ce système s'exprime par le vote, il convient ensuite aux élus de faire fonctionner ce système. Cette vision est intéressante, car ce sont ces participants qui ne se sentaient pas non plus réellement compétents pendant le panel.

Certains participants ont par ailleurs trouvé le processus délibératif du panel trop complexe et nous ont dit ne pas se sentir compétents par moments pour intervenir. Cela a d'ailleurs renforcé leur sentiment qu'il faille des professionnels pour prendre les décisions politiques. Ce sentiment de complexité a renforcé leur croyance dans la relation entre citoyen et élu. On peut avancer que le processus complexe du panel a affecté cette perception en accentuant le sentiment que c'est aux élus qu'il revient de faire fonctionner correctement le système, le citoyen n'étant pas assez compétent.

« Alors il faut bien se dire que tout ça c'était très compliqué parce que aucun de nous n'avait jamais fait de la prospective et que c'est des jargons assez précis quoi »¹⁴³

¹⁴³ Femme 32 ans, 17/10/2019

De l'autre côté, la position du citoyen dans le système est envisagée différemment. Les autres participants interrogés s'étonnent du manque de réaction des citoyens ou reconnaissent qu'il faut que le citoyen soit conscient de sa responsabilité dans la situation actuelle qu'il tend à critiquer. Dans cette vision, les élus doivent être à l'écoute mais les citoyens doivent saisir les moyens qui sont mis à leur disposition pour se faire entendre. On remarque également l'introduction d'une troisième partie dans cette vision, les médias. Certains citoyens partagent l'idée que si la situation démocratique est mauvaise aujourd'hui, c'est de la responsabilité des médias, qui relaient les informations selon une logique qui dessert le monde politique.

Nous ne retrouvons pas les mêmes allusions à la complexité pour ces participants. Ils ne nous parlent ni du fait que le processus était complexe, ni du fait que les informations l'étaient aussi. Le fait que certains citoyens se sentaient directement compétents pour participer au panel peut expliquer cela. Pour eux, ce qui est complexe, c'est le travail politique. Cela, soit ils le savaient par leur passé politique, soit ils s'en sont rendu compte en participant au panel. Néanmoins, se rendre compte que le travail politique est complexe ne leur fait pas envisager la relation entre citoyens et élus de la même manière que les autres participantes. Pour eux, le citoyen doit se montrer compréhensif vis-à-vis du travail des élus. De plus, les citoyens doivent accepter leur responsabilité dans le choix des personnes qui effectuent ce travail car ce sont les citoyens qui les élisent. Les citoyens doivent également faire l'effort de s'intéresser à la vie politique pour comprendre ce qu'il se passe, tout comme les politiques doivent rendre leurs travaux plus accessibles au citoyen lambda.

Le lien avec l'efficacité politique interne est assez évident. Les citoyens qui ont trouvé le processus complexe et/ou ne perçoivent pas le citoyen comme capable d'agir dans le système politique, ont une efficacité politique interne assez faible. Nous pouvons noter un effet de la participation sur l'efficacité externe des citoyens qui ne se sont pas sentis compétents. En effet, ils ont reconnu qu'il faille des professionnels pour travailler en politique.

À l'inverse, les citoyens qui avaient une efficacité interne plus élevée se montrent plus critiques envers la responsabilité du citoyen et se sont sentis compétents pour participer au panel.

6.4 Le long terme

Lorsque nous avons commencé cette recherche, nous ne savions pas ce que nous allions pouvoir définir comme « effet du long terme ». C'était l'intérêt d'une démarche inductive d'ailleurs.

Suite à cette analyse, il est compliqué d'émettre clairement quels sont les effets du long terme, n'ayant pas les effets à court terme pour les comparer. Néanmoins, quelques pistes se dégagent et il nous semble intéressant de les discuter.

En s'attardant sur les discours des participants, on remarque que le panel a finalement très peu influencé les perceptions des participants sur la durée. Les participants ont gardé la même perception globale du système politique et de la place du citoyen. Sur certains points comme nous l'avons montré, le panel a pu satisfaire le « désir d'apprendre » de certains participants. Mais nous n'observons pas de changement de trajectoires. Le panel a accentué la perception négative des citoyens qui en possédaient déjà une. Vraisemblablement sur le long terme, cela se remarque. Quant aux participants qui ne partageaient pas cette perception négative, le panel semble avoir eu moins d'effets jusqu'à aujourd'hui. Finalement, cette tendance vient conforter ce que Grönlund¹⁴⁴ met notamment en avant quand il montre par exemple que si les citoyens sont plus enclins à participer à une action de désobéissance civile à la sortie du dispositif, cette volonté retrouve son niveau initial après quelques mois.

Si certains citoyens nous ont fait part qu'ils s'étaient plus intéressés à la politique depuis le panel, c'est soit pour des raisons professionnelles, soit dû au contexte des élections d'octobre 2018 et mai 2019. En dehors de ces échéances, ils ne suivent pas plus ce qu'il se passe dans la vie politique belge et wallonne. S'ils se sont également rendus compte qu'il faille des professionnels, ce constat ne les a pas rendu plus conciliants envers les élus et le système politique.

Il y a cependant un effet à long terme à souligner, c'est que les participants gardent des souvenirs assez précis de ce qu'ils ont vécu. Tant au niveau de certains détails qu'au niveau du déroulement global du panel. Mais là encore cependant, des différences peuvent être remarquées entre les participants. Ceux qui ont été déçus de leur expérience —donc ceux avec des attentes avant le panel— ont gardé en mémoire des souvenirs plus détaillés de situations qui expliquent leur déception. Tandis que les autres participants nous ont rapporté le déroulement global du panel. Le panel a donc marqué durablement les citoyens, à divers niveaux comme nous l'avons présenté.

¹⁴⁴ Cfr. 2.3 Grönlund, K., Setälä, M., & Herne, K. (2010). *Op. cit.*

VII. CONCLUSION

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons voulu étudier la manière dont la participation à un panel pouvait affecter les perceptions des participants à long terme. Nous avons choisi cette approche pour explorer la perception citoyenne, chose qui avait peu été faite auparavant. Cela nous a semblé également important au regard du changement visé par les innovations démocratiques. Car si l'on veut changer le système en donnant plus de place au citoyen dans la prise de décision, il est important de connaître la façon dont les citoyens perçoivent le système après avoir participé à une telle innovation, pour déterminer dans notre cas, si leur efficacité et donc, leurs perceptions changent effectivement.

Pour répondre à ce questionnement, nous avons choisi le cas d'un panel citoyen initié par le Parlement wallon en mars 2018. Nous sommes partis à la rencontre des participants et avons mené des entretiens pour tenter de comprendre en profondeur leurs perceptions et si le panel pouvait avoir influencé ces dernières. De ces entretiens, nous avons tirés trois catégories d'informations qui nous ont semblées importantes : les attentes des participants, leurs opinions sur le panel et ses conséquences, leurs opinions sur la politique en général. Nous avons analysé ces trois catégories en détail, ce qui nous a permis de mettre en évidence plusieurs enseignements.

D'abord, le fait que les participants aient ou non, formé des attentes. Nous avons montré que les participants au panel étaient différents sur ce point-là, dès le départ. En fonction de leurs attentes, ils ont réagi différemment au panel. En particulier ceux qui avaient des attentes internes, avant leur participation.

Les participants avec des attentes internes (rapport au politique ou éducation) se montraient déjà critiques envers le système politique avant le panel. Nous avons vu que leur participation n'a pas infléchi leurs perceptions. Ils se montrent toujours aussi critiques envers le système, voire même encore plus. Et ce lien apparaît clairement dans leur discours. Ces citoyens se montrent également critiques envers le processus délibératif propre au panel qui leur a semblé complexe.

Les attentes externes concernant l'impact de la déclaration de consensus provoquent chez les participants un sentiment unanime de déception. Néanmoins, ce sentiment est plus fort pour les participants combinant les deux types d'attentes. Les autres citoyens se montrent déçus par l'absence de réponses concrètes apportées à leur travail mais laissent encore aux politiques la possibilité d'en apporter. Tandis que de l'autre côté, cette absence de réponse est perçue comme définitive par les participants.

L'influence de la participation au panel sur l'efficacité politique est notamment fonction de ces attentes dans notre cas. L'expérience du panel renforce les perceptions déjà négatives, donc l'efficacité politique reste faible. D'un point de vue général, nous avons montré que la participation influence peu l'efficacité politique et les perceptions déjà formées. Nous avons vu que les attentes ont joué un rôle important. Il est alors légitime de se poser la question quant à savoir ce qu'il se passerait si les attentes des participants étaient comblées ? Leur efficacité politique s'améliorerait-elle significativement ?

Les participants qui ont des opinions plus nuancées se montrent critiques sur certains aspects du système politique, mais ils relativisent ces opinions en se montrant également critiques sur le citoyen et son rôle dans ce système. Ces participants ne questionnent pas le processus délibératif qui leur a semblé tout à fait abordable. Le panel dans ce cas-là prend moins d'importance dans le discours des participants. L'efficacité politique de ces participants étant déjà plus élevée, elle le reste après la participation au panel.

Finalement pour répondre à notre questionnement central, nous ne pouvons pas avancer que la participation au panel a changé les perceptions des participants. Tout au plus, elle les a confortés dans les opinions qu'ils avaient déjà avant le panel. Les citoyens critiques le sont encore plus et ceux qui ne l'étaient pas ne le sont toujours pas. Le panel, tel qu'organisé par le Parlement wallon, n'a pas rendu les citoyens critiques plus compréhensifs ou confiants dans le système.

Ce travail ouvre beaucoup de questions qu'il conviendrait d'approfondir dans le futur. La question des attentes mériterait une recherche à elle toute seule. Comme nous l'avons vu, le manque d'impact pratique combiné à l'existence d'attentes internes a influencé les perceptions du citoyen. Il nous semble plus que nécessaire d'explorer en profondeur la manière dont les élus perçoivent et envisagent les innovations démocratiques car vraisemblablement, les attentes des citoyens restent sans réponse. Les élus et les citoyens n'attendent probablement pas la même chose d'une innovation délibérative et pouvoir s'intéresser aux deux parties permettrait de

mieux comprendre ces dynamiques. Ce questionnement nous renvoie finalement à ce que Newton¹⁴⁵ a avancé : si la finalité des innovations démocratiques est de changer le système, mais qu'elles sont mises en place par ce même système, comment peuvent-elles produire un tel changement ?

La dimension du long terme nécessiterait aussi d'être approfondie en menant une recherche systématique sur plusieurs années, pour précisément définir la façon dont les perceptions sont influencées par la participation.

Choisir la perception du citoyen comme angle d'approche ouvrira certainement encore d'autres questions, tant les discours des participants sont riches. Chaque participant donne du sens de manière différente à une multitude d'éléments différents, et c'est aussi en cela que la méthode qualitative et par entretiens démontre son importance. Mais comme nous l'avons énoncé la perception des hommes et des femmes politiques est certainement importante à étudier elle aussi.

Si les résultats que nous avons présentés peuvent sembler pessimistes, dans la mesure où le panel n'a pas infléchi les perceptions des citoyens, il convient de les relativiser. Nous avons étudié un cas, qui a retenu trente personnes, sur une société wallonne qui en compte plusieurs millions. Les innovations démocratiques restent une pratique minoritaire et ces résultats montrent que le chemin qu'il reste à parcourir, si l'on veut transformer le système politique, est encore long. Un chemin à la hauteur de l'enjeu, tant le système représentatif reste une référence pour de nombreux citoyens et décideurs.

¹⁴⁵ Newton, K. (2012). *Op. cit.*

VIII. BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Caluwaerts, D., & Reuchamps, M. (2018). *The legitimacy of citizen-led deliberative democracy: The G1000 in Belgium*: Routledge.
- Dahl, R. A. (1989). *Democracy and its Critics*: Yale University Press.
- Dalton, R. J. (2013). *Citizen politics: Public opinion and political parties in advanced industrial democracies*: Cq Press.
- Geissel, B., & Newton, K. (2012). *Evaluating democratic innovations: Curing the democratic malaise?* : Routledge.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel*. Paris, Fayard.
- Hay, C. (2007). *Why we hate politics* (Vol. 5): Polity.
- Manin, B. (1995). *Principes du gouvernement représentatif*: Calmann-Lévy.
- Pearse, H., & Warren, M. E. (2008). *Designing deliberative democracy: The British Columbia citizens' assembly*: Cambridge University Press.
- Setälä, M. (2014). *Deliberative mini-publics: Involving citizens in the democratic process*: Ecpr Press.
- Smith, G. (2009a). *Democratic innovations: Designing institutions for citizen participation*: Cambridge University Press.
- Van Reybrouck, D. (2014). *Contre les élections*: Éditions Actes Sud.

Chapitres

- Brinkmann, S. (2014). Unstructured and semi-structured interviewing. In *The Oxford handbook of qualitative research* (pp. 277-299): Oxford University Press, USA.
- Brinkmann, S. (2018). The Interview. In N. K. Denzin & Y. S. Lincoln (Eds.), *The SAGE Handbook of Qualitative Research*: SAGE.
- Fung, A. (2007). Minipublics: Deliberative designs and their consequences. In *Deliberation, participation and democracy* (pp. 159-183): Springer.
- Geissel, B. (2012). Impacts of democratic innovations in Europe. In B. Geissel & K. Newton (Eds.), *Evaluating democratic innovations: Curing the democratic malaise?* (pp. 163-183): Routledge.
- Johnson, J. M., & Rowlands, T. (2012). The Interpersonal Dynamics of In-Depth Interviewing. In J. A. Holstein, J. F. Gubrium, A. B. Marvasti, & K. D. McKinney (Eds.), *The SAGE Handbook of Interview Research* (pp. 99-115): SAGE.

- Leavy, P. (2014). Introduction. In *The Oxford handbook of qualitative research* (pp. 1-17): Oxford University Press, USA.
- Legard, R., Keegan, J., & Ward, K. (2003). In-depth Interviews. In J. Lewis & J. Ritchie (Eds.), *Qualitative Research Practice: A Guide for Social Science Students and Researchers* (pp. 138-169): SAGE.
- Newton, K. (2012). Making better citizens. In B. Geissel & K. Newton (Eds.), *Evaluating democratic innovations: Curing the democratic malaise* (pp. 137-162): Routledge.
- Strauss, A., & Corbin, J. (1990). Background and Inspiration. In *Basics of qualitative research* (pp. 25-38): Sage publications.
- Talpin, J. (2019). Qualitative approaches to democratic innovations. In *Handbook of Democratic Innovation and Governance*: Edward Elgar Publishing.

Articles

- Abel, R. L., Achache, G., Achi, R., Achin, C., Adelkhah, F., Aebischer, S., . . . Aït-Aoudia, M. (2002). L'idée de démocratie délibérative dans la science politique contemporaine. Introduction, généalogie et éléments critiques. Entretien avec Bernard Manin.
- Balch, G. I. (1974). Multiple indicators in survey research: the concept "sense of political efficacy". *Political Methodology*, 1-43.
- Blondiaux, L. (2007). La démocratie participative, sous conditions et malgré tout. *Mouvements*(2), 118-129.
- Blondiaux, L., & Sintomer, Y. (2002). L'impératif délibératif. *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 15(57), 17-35.
- Campbell, A., Gurin, G., & Miller, W. E. (1954). The voter decides.
- Carpini, M. X. D., Cook, F. L., & Jacobs, L. R. (2004). Public deliberation, discursive participation, and citizen engagement: A review of the empirical literature. *Annu. Rev. Polit. Sci.*, 7, 315-344.
- Chambers, S. (2003). Deliberative democratic theory. *Annual review of political science*, 6(1), 307-326.
- Craig, S. C., & Maggiotto, M. A. (1982). Measuring political efficacy. *Political Methodology*, 85-109.
- Escobar-Rodríguez, O., & Elstub, S. (2017). Forms of Mini-publics: An introduction to deliberative innovations in democratic practice.
- Fishkin, J. S., & Luskin, R. C. (2005). Experimenting with a democratic ideal: Deliberative polling and public opinion. *Acta politica*, 40(3), 284-298.
- Gaudin, T., Jacquet, V., Pilet, J.-B., & Reuchamps, M. (2018a). Consultation populaire et référendum en Belgique. *Courrier hebdomadaire du CRISP*(25), 5-62.
- Gaudin, T., Jacquet, V., Pilet, J.-B., & Reuchamps, M. (2018b). Les consultations populaires communales en Wallonie. *Courrier hebdomadaire du CRISP*(27), 5-70.

- Goodin, R. E., & Dryzek, J. S. (2006). Deliberative impacts: the macro-political uptake of mini-publics. *Politics & Society*, 34(2), 219-244.
- Grönlund, K., Setälä, M., & Herne, K. (2010). Deliberation and civic virtue: lessons from a citizen deliberation experiment. *European Political Science Review*, 2(1), 95-117.
- Jacquet, V. (2017). Explaining non-participation in deliberative mini-publics. *European Journal of Political Research*, 56(3), 640-659.
- Manin, B. (2003). Volonté générale ou délibération? *CAHIERS FRANCAIS-PARIS-*, 3-11.
- Pollock III, P. H. (1983). The participatory consequences of internal and external political efficacy: A research note. *Western Political Quarterly*, 36(3), 400-409.
- Pourtois, H. (2013). Mini-publics et démocratie délibérative. *Politique et Sociétés*, 32(1), 21-41.
- Pourtois, H., & Pitseys, J. (2017). La démocratie participative en question. *La revue nouvelle*, 7, 30-35.
- Reuchamps, M., Caluwaerts, D., Dodeigne, J., Jacquet, V., Moskovic, J., & Devillers, S. (2017). Le G1000: une expérience citoyenne de démocratie délibérative. *Courrier hebdomadaire du CRISP*(19), 5-104.
- Talpin, J. (2006). Jouer les bons citoyens. *Politix*(3), 11-31.
- Warren, M. E. (2009). Governance-driven democratization. *Critical policy studies*, 3(1), 3-13.

Autres sources

- Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP). (2020). Vocabulaire politique "Démocratie représentative". Retrieved from <http://www.vocabulairepolitique.be/democratie-representative/>
- Destatte, P. (2018). *Investir dans les jeunes en Wallonie, un nouveau panel citoyen*. Retrieved from http://www.institut-destree.eu/wa_files/a03_philippe-destatte_panel-jeunes_2018-03-03.pdf
- G1000. (2011). Les méthodes du G1000. Retrieved from http://www.g1000.org/fr/methode_phase_1.php
- Lorent, P. (2019). La Communauté germanophone se dote d'une assemblée citoyenne. *Le Soir*.
- Parlement de Wallonie. (2018). Panel citoyen. Retrieved from <https://www.parlement-wallonie.be/panel-citoyen-jeunes>
- Parlement de Wallonie. (2018). *Panel citoyen sur les jeunes en Wallonie: Déclaration de consensus*. Retrieved from https://www.parlement-wallonie.be/media/doc/pdf/panel_citoyen/2018/panel_citoyen_2018_declaration.pdf
- Parlement de Wallonie. (2019). Réunion de suivi du Panel citoyen sur les jeunes en Wallonie. Retrieved from <https://www.parlement-wallonie.be/reunion-de-suivi-du-panel-citoyen-sur-les-jeunes-en-wallonie>
- Parlement de Wallonie, & Institut Destrée. (2018). *Panel citoyen sur les jeunes en Wallonie - Composition du panel*.

Parlement de Wallonie, Institut Destrée, & Dedicated Research. (2018). *Etude des attentes citoyennes des jeunes Wallons_ Résultat du sondage*. Retrieved from https://www.parlement-wallonie.be/media/doc/pdf/panel_citoyen/2018/resultats_sondage_2018.pdf

Smith, G. (2009b). *Studying democratic innovations: from theory to practice and back again*. Paper presented at the Democracy and the Deliberative Society" Conference, University of York, UK.

Wallonie, P. d. (2018). *Panel citoyen sur les jeunes en Wallonie-Déclaration de consensus*.

IX. ANNEXES

Annexe 1

<p>Axe stratégique 1 : Encourager une solidarité intergénérationnelle par des mécanismes d'encadrement, de tutorat et/ou d'accompagnement et de transmission de savoir-faire</p>	<p>Axe stratégique 2 : Mettre en place un environnement protecteur en matières économique, financière et de gestion du temps (mobilité, logement) pour permettre aux jeunes d'entreprendre, oser, se tromper, réfléchir, voyager, apprendre</p>	<p>Axe stratégique 3 : Co-construire avec les jeunes les politiques collectives qui leur sont relatives</p>	<p>Axe stratégique 4 : Adapter, simplifier et rendre plus accessible le système institutionnel/politique et le système formatif dans un monde en évolution</p>	<p>Axe stratégique 5 : Favoriser l'ouverture sur le monde et développer les capacités à saisir les opportunités de formation à l'étranger</p>
<p>Action 1.1. Inviter le Gouvernement wallon à s'engager clairement sur l'individualisation des droits pour en faire un levier d'une politique intergénérationnelle.</p>	<p>Action 2.1. Créer une allocation Jeunesse Start (« Jstart ») qui permette de surmonter les diverses incompatibilités de revenus</p>	<p>Action 3.1. Créer des comités permanents de jeunes pour les compétences de la Wallonie en vue de créer des dynamiques de co-construction des politiques de la jeunesse</p>	<p>Action 4.1. Répertorier et analyser l'ensemble de l'offre de formation de la Wallonie, et évaluer en vue de la rendre plus performante, plus cohérente, plus efficace tout en mesurant les coûts qui y affèrent</p>	<p>Action 5.1. Proposer un service citoyen basé sur des échanges entre nos communautés linguistiques et favoriser ces mêmes échanges linguistiques dans l'enseignement primaire et secondaire.</p>
<p>Action 1.2. Inciter à développer des « tutorats/mentorats de réciprocité » permettant la transmission des savoirs dans les entreprises</p>	<p>Action 2.2. Organiser l'accès des jeunes au premier logement</p>	<p>Action 3.2. Mettre en place une cellule permanente transversale de la jeunesse au sein de l'administration wallonne</p>	<p>Action 4.2. Développer, approfondir et toiletter les dispositifs de la formation en alternance et les étendre à l'enseignement supérieur</p>	<p>Action 5.2. Encourager les stages à l'étranger, y compris hors Europe Activer un réseau des Wallons de l'étranger pour favoriser l'accueil de jeunes wallonnes et wallons lors de leur départ</p>
<p>Action 1.3. Valoriser la progressivité de l'impôt et en accroître son effet distributif en faveur de besoins spécifiques des jeunes</p>	<p>Action 2.3. Clarifier le décret « habitat léger » en prenant en compte sa dimension écologique</p>	<p>Action 3.3. Suscitez l'intégration de jeunes dans une série de plateformes de travail et concertations existantes</p>	<p>Action 4.3. - imposer le langage juridique clair pour toutes les normes et réglementations administratives comme standard - utilisation et mettre à disposition des référents d'informations dans une perspective pédagogique - clarifier et vulgariser l'ensemble de la législation wallonne et déployer la panoplie des outils à caractère numérique - développer une application wallonne spécifique, ouverte et collaborative « Ma Wallonie en poche »</p>	<p>Action 5.3. Créer des bourses de « rupture de trajectoire » Mettre à disposition des allocations, du soutien de façon systématique ou sous critères spécifiques</p>
<p>Action 2.4. Activer une fiscalité spécifique pour les nouveaux modèles familiaux, notamment lors de l'acquisition du premier bien immobilier</p>	<p>Action 2.5. Favoriser l'engagement définitif dans le cadre des dispositifs de mise à l'emploi par l'intermédiaire des CPAS dits « Article 61 » (prime de tutorat)</p>	<p>Action 3.4. - renforcer le processus en marche d'équivalence des diplômés et des certificats à tous les niveaux</p>	<p>Action 4.4. - créer une centrale administrative wallonne qui rassemble les données personnelles et puisse être consultable aisément - rendre visible et explicite la palette élargie des compétences spécialisées et générales (« hard/soft skills ») ainsi que les atouts des jeunes sous forme de parcours numérique intelligent et interactif en valorisant les outils numériques et interactifs - lancer des passeports jeunes favorisant l'ouverture dans les autres régions de Belgique et à l'étranger contenant et croisant une banque de données de CV et de profils personnels avec des opportunités de projets, stages et emplois hors Wallonie</p>	<p>Action 5.4. Imposer à tous les organismes publics qui agissent à l'étranger, un volet « jeunesse en mouvement »</p>
<p>Article 2.6. Encourager les entrepreneurs à engager le personnel qui le désire à temps plein afin de diminuer l'effet « travailleur pauvre »</p>	<p>Article 2.6. Encourager les entrepreneurs à engager le personnel qui le désire à temps plein afin de diminuer l'effet « travailleur pauvre »</p>	<p>Action 5.5. Informer bien plus les jeunes sur l'existence des guichets d'information en ligne et en face à face</p>	<p>Action 5.5. Informer bien plus les jeunes sur l'existence des guichets d'information en ligne et en face à face</p>	<p>Action 5.5. Informer bien plus les jeunes sur l'existence des guichets d'information en ligne et en face à face</p>

Figure 2 Tableau synthétique des axes stratégiques et actions de la déclaration de consensus

Annexe 2

Mail type envoyé aux participants.

Informations panel citoyen

Julien Schiets <julien.schiets@student.uclouvain.be>

Jeu 19-09-19 17:14

À :

Madame, Monsieur,

Je m'appelle Julien Schiets et je rentre en 2ème année de Master de Science politique à l'UCLouvain. Dans le cadre de mon Master, je réalise mon mémoire sur les innovations démocratiques. Pour ce mémoire, encadré par Monsieur Vincent Jacquet, je souhaite étudier la perception de citoyens participants, et plus précisément, le cas du panel citoyen initié par le Parlement wallon.

C'est Mme ..., qui a travaillé sur ce panel au sein de l'institut Jules Destree qui m'a renseigné votre adresse mail et conseillé de vous contacter. Ma démarche est la suivante: je souhaite mener des entretiens (interviews) avec des citoyens participants. Les entretiens sont tout à fait anonymes. Accepteriez-vous de me rencontrer dans les prochaines semaines/mois ? J'ai un horaire assez flexible et peut me déplacer sans aucun problème. Si oui, pouvez-vous me le faire savoir, soit en répondant à ce mail, soit en me contactant sur mon GSM.

D'avance merci de l'attention que vous porterez à ma requête,

Bien à vous,

Schiets Julien

julien.schiets@student.uclouvain.be

0491/13 0 16

Annexe 3

Mail envoyé au Parlement wallon

Mémoire universitaire-Accès données

Julien Schiets <julien.schiets@student.uclouvain.be>

Lun 27-05-19 10:43

À : panelcitoyen@parlement-wallonie.be <panelcitoyen@parlement-wallonie.be>

Madame, Monsieur,

Je m'appelle Julien Schiets et je suis étudiant en Science politique en 1ère année de Master à l'UCLouvain.

Mon mémoire est encadré par le Professeur Vincent Jacquet et porte sur l'impact des innovations démocratiques. Plus particulièrement, j'ai choisi d'étudier le panel citoyen d'origine parlementaire et comment les citoyens qui ont participé à ces initiatives perçoivent ces mêmes initiatives. Le cas qui m'intéresse *a priori* est celui du panel citoyen sur la jeunesse initié par le Parlement de Wallonie, qui s'est déroulé il y a maintenant un peu plus d'un an, en mars 2018.

Il s'agirait de mener des entretiens auprès des participants pour étudier cette thématique.

Ma demande est la suivante: est-il possible d'obtenir les coordonnées des 30 citoyens qui ont participé à ce panel sur la jeunesse, dans l'objectif de pouvoir les contacter afin de mener ma recherche? Un usage purement académique en sera fait, et je m'engage à ne pas les divulguer s'il le faut.

Je reste à votre disposition pour toute demande de précisions ou autres questions. SI besoin est, voici l'adresse mail de mon promoteur, qui pourra attester de la bonne foi de cette recherche.

vincent.jacquet@uclouvain.be

D'avance merci de la considération qu vous porterez à ma requête,

Bien à vous,

Schiets Julien

julien.schiets@student.uclouvain.be

0491/138016

Re: Panel citoyen Mémoire universitaire-Accès données

HURARD Benjamin <b.hurard@parlement-wallonie.be>

Mer 29-05-19 17:00

À : Julien Schiets <julien.schiets@student.uclouvain.be>

Cher Monsieur,

Je vous remercie de votre intérêt pour les travaux du Panel citoyen sur les jeunes en Wallonie organisé par le Parlement en 2018.

Je suis au regret de vous annoncer que je ne peux pas vous adresser les coordonnées, pour des raisons de protection de la vie privée. Je vous informe néanmoins que j'ai transmis votre message directement à l'ensemble des membres du panel, libre à eux de revenir ensuite vers vous.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information que vous souhaiteriez, je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Benjamin Hurard Responsable de la Direction des relations extérieures Tél. : +32.81.25.16.31 Courriel : b.hurard@parlement-wallonie.be

Résumé

En réponse à la situation de « malaise » que connaissent les systèmes de démocraties représentatives sont proposées les innovations démocratiques. Ces dispositifs participatifs entendent redonner une place au citoyen dans la prise de décision. Ils sont inspirés d'un idéal délibératif : c'est en faisant délibérer des citoyens informés et rationnels que les décisions seront les meilleures. Ce mémoire étudiera les effets d'un de ces dispositifs : le panel citoyen. Un groupe de citoyens tirés au sort, représentatif de la société est amené à délibérer sur une thématique donnée, pour produire des recommandations destinées aux autorités.

L'objectif de ce mémoire est d'étudier les effets d'un panel sous l'angle de la perspective citoyenne. Il sera question des citoyens qui ont participé à un panel et de leur leurs perceptions. Par perceptions, ce mémoire fait référence au concept d'efficacité politique. Particulièrement, ce mémoire étudiera trois aspects : les perceptions du système politique, la place du citoyen dans ce système et comment la participation influence-t-elle ces perceptions, si elle les influence.

Démocratie délibérative – panel citoyen - efficacité politique - perspective citoyenne